

LES CHRONIQUES DE LA C.E.U.



COMMISSION LUXEMBOURGEOISE D'ETUDES
UFOLOGIQUES



SPÉCIAL CENTRE

THE UNIVERSITY OF
CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF
CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF
CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF
CHICAGO
LIBRARY

TC 4167

S P E C I A L C N E G U

No 1 Novembre 1979

Au sommaire:

- Editorial
- Codification des enquêtes et des groupements
- Le phénomène OVNI: réalité objective ou subjective
- A propos de phares, de clignotants, de non clignotants et d'OVNI
- Chasseur d'OVNI
- Trois disques aperçus à Contern (G.D.Luxembourg)
- Observation prolongée d'une soucoupe volante en Survol à Pont-à-Mousson
- Dans la Meuse deux témoins observent une étrange boule lumineuse
- Rentrée d'une fusée dans l'atmosphère au-dessus des Vosges et de Roanne ?
- Un champ magnétique gênant
- Les Détracteurs ...
- Catalogue d'observations CNEGU de l'année 1978
- Survol d'un quartier de Nancy par un objet lumineux
- Lorsqu'un OVNI passe par là
- Observation prolongée à Vitry-les-Nogent en Haute Marne
- Présentation des groupements formant le CNEGU et conditions d'adhésion

- + - + - + - + -

Imprimé par la CLEU dans le cadre des activités du CNEGU

EDITORIAL

1er janvier 1974: un OVNI est vu et photographié à midi à Mondercange au Grand-Duché de Luxembourg.

18 mars 1977: en Haute Marne, deux témoins observent un disque au ras du sol, alors qu'au même moment, à quelques kilomètres de distance, des villageois aperçoivent un engin lumineux et long.

8 septembre 1978: en région d'Epinal, un engin brillant rouge, de la forme d'un gros cigare, est aperçu vers 18h30 par toute une famille.

6 octobre 1978: un objet de la forme d'un ballon de rugby et de couleur orangère est vu, vers 20h45, au-dessus de Nancy, rasant les toits.

Sur la base de ces informations, des personnes, appelées ufologues, réunies en groupements privés, font des recherches et des analyses sur ce type de phénomène, appelé OVNI.

Le rapport d'OVNI est une déclaration émanant d'une ou de plusieurs personnes considérées, selon les critères communément acceptés, comme responsables et jouissant normalement de leurs facultés mentales, décrivant la vision qu'elles ont eue, directement ou à l'aide d'un instrument, d'un objet ou d'une lumière se trouvant dans le ciel ou au sol, ainsi que les effets matériels qu'elles lui attribuent - ladite vision ne pouvant être identifiée à un événement ou un processus psychologique connu (Définition de M. J. Allen Hynek).

C'est un phénomène qu'il nous faut étudier et reconnaître, des dossiers à étayer. Il n'y a pas d'exclusivité, ce n'est ni à un seul individu, ou à deux ou trois, ni à un groupement particulier ou autre, de dire qu'il détient les clefs et la vérité; cela ne peut exister, d'autant que le phénomène semble un puzzle et que ce puzzle ne pourra être rassemblé que si tous nous participons ensemble. Nous sommes l'envers de ce puzzle, constitué d'autant de pièces que nous sommes et serons de chercheurs.

Dans presque tous les départements de notre région se sont constitués de petits groupes de bénévoles. La plupart se sont rassemblés en associations à but non lucratif. Les plus isolés se chargent simplement d'une délégation d'organismes nationaux.

Afin d'améliorer l'efficacité de leurs travaux, quatre de ces associations ont décidé de coordonner leurs activités au sein d'un comité régional, le C.N.E.G.U. (Comité Nord Est des Groupements Ufologiques):

- La Commission Luxembourgeoise d'Etudes Ufologiques
- Le Groupe Privé Ufologique Nancéen
- Le Cercle Vosgien Lumières dans la Nuit
- Le Groupe 5255

Le C.N.E.G.U. détermine des accords de principe entre des personnes, groupées ou non, étudiant le phénomène OVNI dans la région Nord-Est, dans l'objectif d'actions communes et coordonnées pour une meilleure étude du phénomène, sans idée de fédération ni d'union officielle contraignante.

Dans le cadre de ses applications pratiques, il se réunit trimestriellement pendant un weekend pour faire la synthèse des travaux effectués par chaque groupe membre et échanger informations, revues et documents.

Par ailleurs, il a été décidé la mise en place d'un fichier d'observations pour chaque département et la création d'un catalogue régional annuel au service de tous.

L'esprit de coordination nécessaire à la réalisation de ces activités s'avère d'autant plus indispensable lors d'enquêtes.

L'information du public étant essentielle, les groupes membres du CNEGU organisent des conférences communes et diffusent le plus possible de communiqués dans la presse régionale.

C'est dans un tel but d'information que ce numéro spécial a été conçu. Il vous présente divers aspects de nos travaux et recherches, en espérant qu'il apportera aux uns un complément d'informations et permettra aux autres une approche du phénomène.

La C.L.E.U., le C.V.LDLN,
le GPUN, le groupe 5255

- + - + - + - + - + -

CODIFICATION DES ENQUETES (voir catalogue d'observations)

Le numéro de code est composé de 7 groupes de deux numéros:

xx / xx / xx xx xx xx (xx)
1 2 3 4 5 6 7

- 1 - indique le pays
- 2 - numéro code du groupement
- 3 - numéro du département de l'observation
- 4 - année de l'observation
- 5 - mois de l'observation
- 6 - jour de l'observation
- 7 - numéro d'ordre de l'enquête s'il y a plus d'une le même jour. Indiquer par (00) s'il y a une seule enquête

CODIFICATION DES GROUPEMENTS

CLEU : 06
GPUN : 15
C.V.LDLN : 98
Groupe 5255 : 99

Dans notre catalogue, toutes les heures sont rapportées en heure légale (sauf indication). Pour avoir l'heure en Temps Universel, il faut y retrancher 1h pendant l'heure d'hiver et 2 h pendant l'heure d'été.

REFLEXIONS SUR DES OBSERVATIONS PRESENTANT DES POINTS COMMUNS

Observation I

Traduction d'un article paru dans le "tageblatt" au mois de décembre 1973.

C'est peu avant l'entrée de Bettembourg (G.D.Luxembourg) que deux automobilistes aperçurent vers 17.30 heures une étoile très étincelante qu'ils tinrent d'abord pour la comète "Kohovtek" qui apparut dans ces mêmes jours. C'est en changeant rapidement de position, de façon à se trouver au-dessus de la forêt de Leudelange que cette théorie s'effondra et que les deux hommes décidèrent de suivre ce phénomène. En arrivant à la sortie de Bettembourg à la hauteur de la firme "Para Press", ils aperçurent un objet glissant juste au-dessus des arbres de la forêt sur quoi ils s'engagèrent sur le chemin rural menant vers la forêt. C'est à une distance d'environ 300 mètres qu'ils s'arrêtaient, phares allumés, ce qui semble attirer l'objet qui prend leur direction. Après avoir coupé rapidement phares et moteur, l'objet retourne sur sa trajectoire initiale suivant la crête de la forêt. L'objet était muni de trois lumières très intenses de couleur blanche qui suivant un système illogique s'éteignaient et se rallumaient. Ces trois lumières de position formant un triangle avaient au milieu du même un oval où pulsaient des lumières plus petites, moins intenses, mais dans un système régulier. Coupant court à travers la forêt de Leudelange, ils aperçurent le même objet à nouveau au-dessus de Gasperich.

Reste à remarquer que les deux observateurs étant employés dans l'aviation pendant des années ne laissèrent aucun doute qu'il ne s'agissait certainement pas d'un avion en difficulté ou même d'un hélicoptère, car jusqu'à présent les lampes de position des avions sont toujours vert et rouge et un avion silencieux ferait certainement le ravissement des protecteurs de l'environnement.

Observation II

A l'aéroport de Luxembourg une hôtesse observe au bout de la piste d'atterrissage un objet à trois lumières blanches d'un diamètre d'environ 30 mètres qu'elle prend d'abord pour un avion. Mais elle s'aperçoit très vite que les lumières de position ne correspondent en aucun cas à celles d'un avion et que l'objet n'émet aucun bruit. Après une courte durée, l'objet disparaît subitement.

Résumé ler

Les deux observations mentionnées ci-dessus ont été faites le même jour et se sont même succédées. Car c'est au moment de perdre l'objet hors de vue au-dessus de Gasperich parce que pour se rendre à leur travail à l'aéroport, ils durent traverser la ville, que cette hôtesse fit son observation qu'elle déposa le jour suivant après avoir lu l'article paru dans le journal. Les deux observations se couvrent sur les points principaux comme lumières de position, émission de sons, forme et vitesse. La tour de contrôle affirma qu'aucune réaction se fit sur les contrôles ce qui ne prouve aucunement qu'il n'y avait rien, car ce phénomène s'est répété maintes fois et même sur des radars les OVNI restaient invisibles. On pourra donc bien et bien parler d'un OVNI, car en ce qui concerne l'observateur donc moi-même, ainsi que les autres témoins de cette apparition,

je peux confirmer que même si beaucoup de gens essaient de ridiculiser le sujet, je vous affirme que cet objet que j'ai vu et suivi était réel. En ce qui concerne les prochaines analyses, réflexions et suppositions, il faut souligner que se sont des événements vécus par d'autres gens, mais que je n'hésite pas à suggérer quelques théories sur leurs points communs.

(Bettembourg, ville située à 10 km environ de Luxembourg-Ville)

Observation III

Article paru au Paris Match en janvier 1973: "En levant la tête, raconte l'adjutant Gauthier, chef de la brigade de gendarmerie d'Ouzouer-sur-Loire nous avons aperçu l'engin à quelques centaines de mètres de haut. Il est parti dans la direction de Gien. Au total, nous l'avons observé pendant dix minutes, jusqu'à ce qu'il ait disparu à l'horizon. La base aérienne d'Avort à 50 km de là, ne l'a pas capté avec ses radars." L'adjutant Gauthier avait été alerté par deux dames dont il refuse de révéler l'identité. "C'était sur la route de Sully à Ouzouer-sur-Loire, déclare l'une d'elles. Je roulais au volant de ma 204 quand, soudain, à ma gauche, une lumière blanche m'a éblouie. J'ai coupé le contact, éteint mes phares et baissé ma glace. J'ai alors aperçu en engin immobile au-dessus d'une prairie, à une vingtaine de mètres de hauteur. J'ai donné un coup de coude à ma passagère en lui demandant: "Voyez-vous la même chose que moi? Elle m'a dit: "Oui". Selon la déposition des deux dames, l'engin avait une forme presque ovale avec, au centre, un feu blanc et autour trois feux rouges clignotants. D'environ 2,50 m de haut sur 5 m de diamètre, il était complètement immobile et ne faisait aucun bruit. Les deux dames ont couru à la gendarmerie toute proche pour donner l'alarme. L'adjutant Gauthier, accompagné d'un gendarme, s'est rendu immédiatement sur les lieux. "Ce qui nous a frappés, dit-il encore, c'est l'intensité du clignotant blanc, si aveuglant qu'il faisait mal aux yeux. Le surlendemain, une autre habitante de la commune, Mme Suzanne Dewaine, vient à la gendarmerie rendre compte de ce qu'elle a vu: "Je n'avais pas osé en parler à mon mari qui m'aurait traitée de folle. Le même jour, vers 18.15 heures, je sortais de chez moi. J'ai vu arriver une espèce d'aéronef: j'ai cru qu'il allait se poser devant la maison. Il était à une trentaine de mètres de hauteur et ne faisait aucun bruit, sauf celui du déplacement d'air. J'ai été impressionnée par la puissance de ses feux clignotants rouge et blanc." E mémoire, Suzanne Dewaine a fait un croquis de l'engin inconnu: il correspond aux dessins faits à la gendarmerie par les deux premiers témoins.

Résumé 2e

Après avoir lu l'article nous pouvons en l'analysant trouver une quantité de points communs avec l'apparition de Luxembourg. L'observation est faite dans la soirée et dure une dizaine de minutes et se situe près d'une base aérienne qui, en plus, ne la capte pas sur ses radars; chose aucunement étonnante, car si nous acceptons le fait de civilisations supérieures qui sont à même de nous observer après un voyage à travers l'espace quoi de plus facile que de neutraliser les systèmes de détection d'une civilisation inférieure. L'engin est aperçu par deux personnes qui sont "éblouies" par une lumière blanche provenant de cet engin qui plane à une vingtaine de mètres au-dessus d'une prairie. Les deux automobilistes alors avaient tout à fait la même réaction que moi-même c.à.d. qu'ils coupèrent phares et moteurs immédiatement pour pouvoir observer tranquillement l'objet ce qui leur a peut-être épargné la surprise de

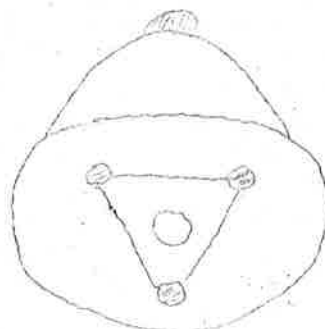
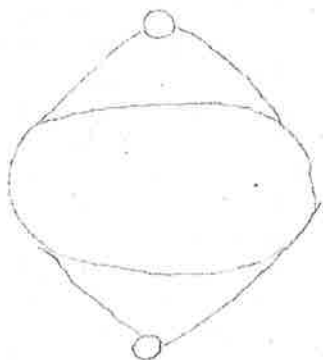
voir tourner l'objet dans leur propre direction ce qui les avaient certainement ému un peu plus que moi, étant deux femmes! Hélas, une différence, il y a, en ce qui concerne les trois clignotants qui dans l'article sont décrits comme "trois feux rouges" au début de l'article, alors qu'à la fin le gendarme déclare: "Ce qui nous a frappés le plus, c'est l'intensité du clignotant blanc, si aveuglant qu'il faisait mal aux yeux." Un peu plus loin un quatrième témoin dans ce même article déclare avoir été impressionné par "la puissance de ses feux clignotants rouges et blancs." Enfin, ils sont tous d'accord sur le point que l'objet n'émettait aucun bruit.

Lumières rouges, blanches, ou bien rouges et blanches, on peut résumer en comparant les points communs des analyses (inclus les croquis) qu'il y a des grandes chances que dans ces deux cas il s'agit du même engin ou au moins d'un engin de la même espèce.

Ajoute:

Les trois observations précédentes se situant toutes en delà d'une même semaine, une autre observation se fit le 10 mars 1974 entre Zoufftgen et Dudelange (G.D. Luxembourg) entre 20.25 et 20.30 h. où un couple observa pour une durée d'environ deux minutes un engin à une assez grande hauteur possédant trois lumières de position blanches distribuées en forme triangulaire. L'objet se déplaçait avec changements de position subites et sans aucun bruit. Entre ces deux périodes d'apparitions quand-même assez rares chez nous, un homme fut trouvé au mois de janvier dans les environs de la forêt de Leudelage qui avait une perte de mémoire totale. Malgré mes relations avec la gendarmerie et la sûreté nationale aucun détail ne me fut relevé et je ne pouvais donc pas savoir qu'elles étaient les circonstances de cet accident, ses suites, ses auteurs et sa victime. A cette dernière remarque je ne refuse d'ajouter quelconque commentaire personnel, faute de preuves et points communs avec les autres événements. Cependant je veux conclure mon compte rendu avec une petite philosophie qui pourra peut-être nous inciter à réfléchir sur tout problème qui nous semble absurde à première vue: Le cerveau de l'homme, si perfectionné qu'il soit, comparé à l'immensité éternelle de l'univers ne peut imaginer nulle chose qui ne puisse exister.

Claude BELLOMI,
membre de la C.L.E.U.



Croquis des témoins d'Ouzouer-sur-Loire

Le phénomène OVNI: réalité objective ou subjective?

Ce débat a été ouvert avec la parution du livre: "Et si les OVNI n'existaient pas?" de M. Monnerie et tout le monde sait comment les idées de cet ufologue ont été reçues. Les critiques négatives ont plu comme les S.V. en 1954 sur la France.

Néanmoins, ce livre a eu l'avantage de faire réfléchir et surtout de remettre en question la réalité de l'objet même de notre étude. En effet, trop d'ufologues continuaient leur "marche vers la Vérité" en croyant que leur base était solide voir même prouvée.

En fait, il n'en est rien et il ne faut pas l'oublier. En simplifiant, la théorie socio-psychologique admet la réalité du phénomène mais non la réalité des OVNI, subtilité de langage importante pour eux, mais il semblerait que ceci n'inclut pas nécessairement la réalité objective de ce spectacle. Nous pourrions aussi parler de réalité subjective pour séduire cet état de chose vague.

Dans cet optique, j'ai sélectionné quelques cas des dossiers du GPUN qui présentent ces deux réalités, opposées en apparence.

Le samedi 7 octobre 1967, vers 19h20, un habitant de Malzéville (54) observe un phénomène lumineux au-dessus de Nancy, à basse altitude, par temps très couvert.

En face du témoin, s'allume un phénomène lumineux qu'il prend sur le coup pour une fusée éclairante, dont l'aspect sans contour défini ressemble à du magnésium qui brûle. Cela fume ou provoque une condensation emportée par le vent sur plusieurs centaines de mètres. Toujours immobile au-dessus de la ville, la manifestation change de forme. Une sphère blanche brillante aux contours nets apparaît puis enfle régulièrement en devenant de moins en moins lumineux et en modifiant sa couleur pour passer dans la gamme des orange-rouge sombre.

L'énorme sphère tourne alors sur elle-même en laissant dégager une sorte de fumée entraînée autour de son équateur. Le phénomène disparaît progressivement par extinction et perte de contraste avec le milieu environnant. L'observation prend fin.

Remarques: la lueur dégagée par la sphère se reflétait sur les toits mouillés de la ville, la "fumée" obéissant aux lois de la physique (entraînée par le vent et le mouvement de la sphère), elle est apparue subitement, il n'y a eu qu'un seul témoin de cette manifestation, la presse n'en a fait mention nulle part.

Des phénomènes similaires furent observés pendant la mini-vague d'observations pendant l'été 76 au-dessus de la région nancéienne.

Notamment, le samedi 3 juillet de 23h30 à 24h, 3 personnes observent depuis leur véhicule arrêté à la sortie de la localité Art-sur-Moselle une étrange lueur immobile dans le ciel au-dessus

de l'agglomération de Nancy.

Pendant une demi-heure, le phénomène va adopter des formes diverses (voir croquis) sans bouger de sa position initiale et en gardant sa couleur rouge lumineuse. Il disparaîtra par extinction progressive en laissant une vague silhouette sur un ciel noir et étoilé.

Remarques: les témoins n'ont pas vu l'apparition du phénomène, donc la manifestation a duré plus d'une demi-heure, les changements de forme s'effectuaient par aggrandissements progressifs, les contours de l'objet n'étaient pas bien définis, des "filaments" rouges semblaient s'échapper de dessous des formes allongées; à 23h50, le phénomène disparut, subitement, complètement. La luminosité s'intensifiait et diminuait quelquefois, aucun autre témoignage n'est venu appuyer les premiers.

Le second cas de cette vague 76, concerne 2 groupes de témoins se situant à Tomblaine (54) lors de l'observation qui se déroula le 1er août de cette année-là.

Une famille de 7 personnes aperçoit par la fenêtre de l'appartement un point lumineux rouge immobile au loin au-dessus de Nancy. Tous s'intéressent au spectacle, quand ils constatent que le phénomène prend de l'importance (cf croquis).

En effet, la sphère, après avoir "éjectée" de ses flancs deux points blancs (?) laissant des traînées dans leur course, commence à se modifier lentement pour s'allonger verticalement et devenir un croissant rouge-orangé très lumineux dans le ciel étoilé. Une brume rougeâtre entoure l'apparition. Puis, le processus inverse de transformation va s'effectuer sous les yeux ébahis des témoins.

Le croissant redevenu la boule initiale s'éloignera vers l'ouest à grande vitesse.

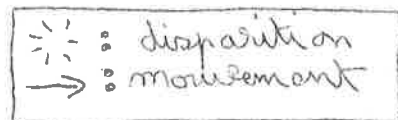
Remarques: l'observation dura 10 minutes, le phénomène garda sa teinte et sa luminosité initiale tout le long de son évolution, il restera fixe dans le ciel à faible altitude, ses contours sont bien définis.

Le second groupe de témoins est en fait un couple qui circulait en véhicule dans la rue perpendiculaire à l'immeuble du premier groupe de personnes. Lors du trajet, le couple observa devant lui, au loin, et au-dessus des toits des maisons de la ville, un phénomène lumineux blanc, dont la forme s'apparente à un morceau de sucre vertical.

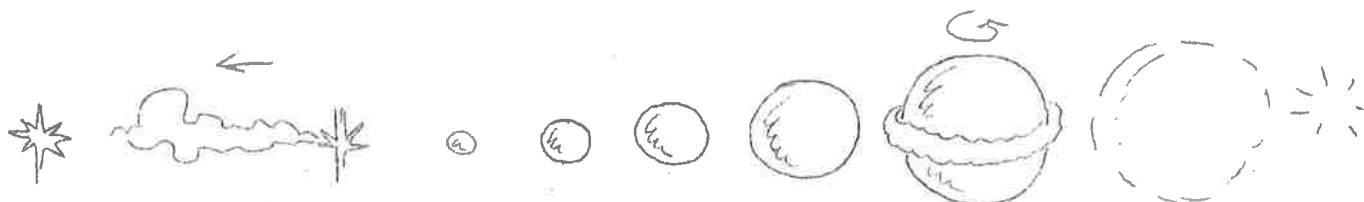
La manifestation semble fixe quant un "nuage sombre" la traverse en son milieu et s'élargit pour le recouvrir en entrée. Les témoins continuent leur trajet et perdent de vue le phénomène disparaissant.

Remarques: bien que légèrement différent par son apparence (forme et couleur), le phénomène occupait la même partie du ciel que celui décrit par la famille.

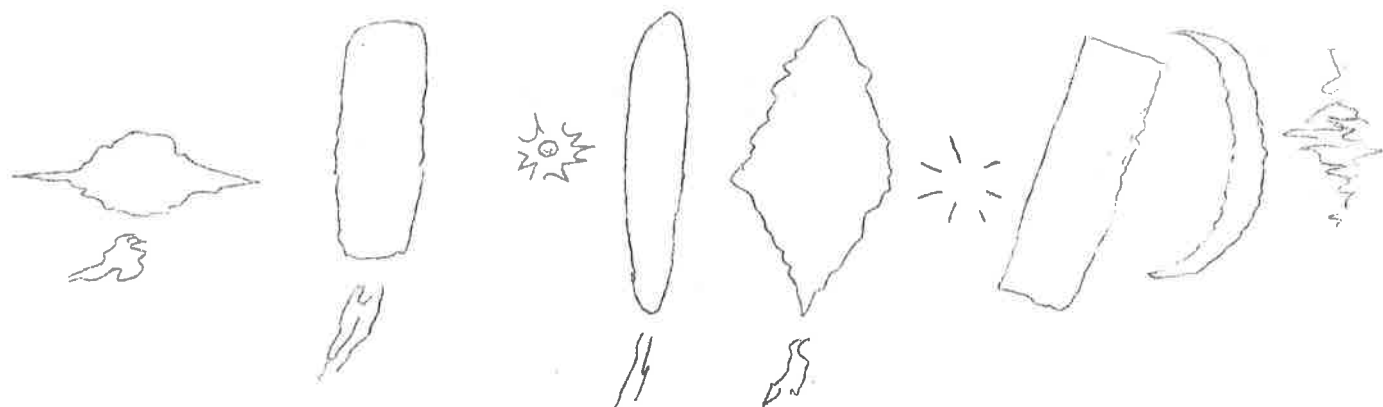
REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DES 3 OBSERVATIONS ET LEURS PHASES



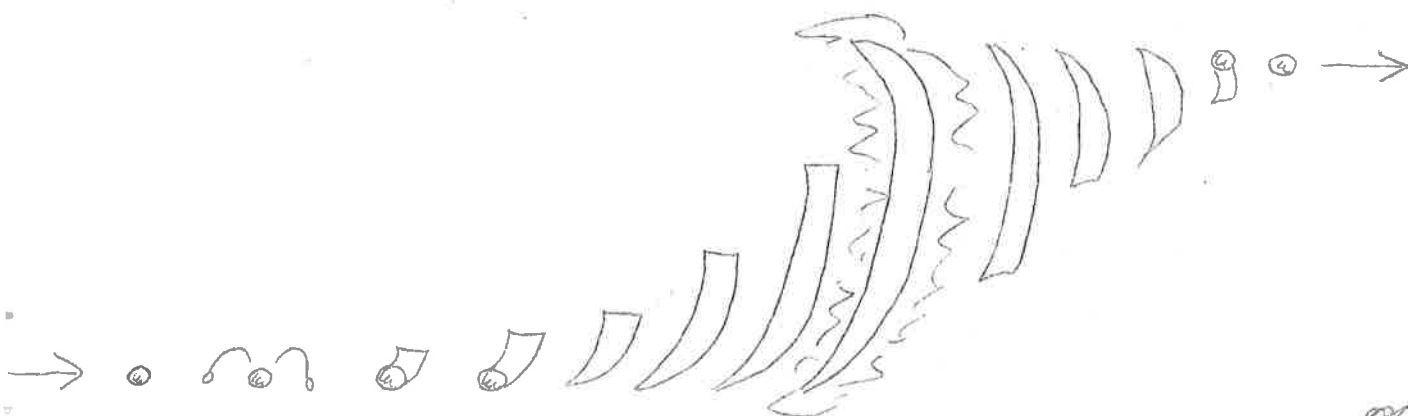
MALZÉVILLE 7/10/67



ART-SUR-MEURTHE 3/07/76



TOMBLAINE 1/08/76



Handwritten signature or mark.

Dans ces trois cas, on peut constater que les phénomènes décrits sont: situés à faible altitude au-dessus de l'agglomération nancéienne (qui est dans une cuvette naturelle), de taille importante (comparaison avec la pleine lune dans tous les cas), très lumineux, de couleurs vives (rouge, orangé), toujours fixes pendant une durée relativement longue (de 10 à 30 minutes!), bref, très visibles par une nuit dégagée (présence d'étoiles, pas de lune!) et pourtant ... il n'y a que très peu de témoins!

Alors peut-on en conclure qu'il s'agit d'une réalité subjective, c'est à dire une simple "vision" du témoin?

C'est emprunter la solution de facilité, car si l'on examine un peu plus attentivement la personnalité des témoins, nous nous trouvons en présence de personnes qui sont de par leur profession ou leur occupation des personnes compétentes en matière de phénomènes aériens (le premier témoin est président d'un club d'aéromodélisme, l'un des trois autres est pilote de chasse de réserve). De plus, si les témoins sont peu nombreux isolément, n'oublions pas que pour les deux dernières observations ce sont véritablement des groupes de personnes (3, 7 et 2!).

Etrangement, il semblerait que le point d'observation et l'angle de vue jouent un rôle important pour ces témoignages.

Et on le remarque par le dernier cas. Il y a deux groupes de témoins qui sont situés (l'un dans l'immeuble, l'autre dans la rue) dans la même position géographique avec un décollage de 10 mètres d'altitude environ, ce qui pourrait peut-être expliquer cette différence notée dans l'apparence du phénomène.

Nous voici devant une alternative: ou ces personnes ont été "choisies" par le phénomène parmi la population nancéienne, ou ces manifestations ne pourraient se voir que d'un endroit précis.

Un ufologue célèbre disait: "on nous fait du cinéma", en parlant du phénomène OVNI, et pourquoi pas! En fait, ces manifestations ressemblent fort étrangement à de belles grandes images de cinéma (luminosité, fixité, sobriété). Indubitablement, on sera tenté à se tourner vers les hollogrammes de ce nouvel appareil à la mode: le Laser. Il est vrai qu'en voyant pour la première fois ces images créées dans l'air, on a l'impression d'assister plus à un tour de magie qu'à une réalisation technique.

Alors, ces phénomènes sont-ils des hollogrammes?

Projetés par qui et pourquoi?

Cette question restera encore une énigme mais cette hypothèse expliquerait fort bien la nature des manifestations de ce type qui sont assez classiques dans la masse de témoignages recueillis jusqu'à maintenant.

Raoul Robé,
secrétaire du GPUN

A propos de phares, de clignotants, de non clignotants et d'OVNI

LA NUIT OU LA SIGNALISATION DES AERONEFS

Tout le monde connaît l'expression "c'est le jour et la nuit" qui traduit une grande différence entre plusieurs choses et qui, semble-t-il, paraît fort adaptée au phénomène qui nous intéresse beaucoup, nous ufologues.

En effet, si l'oeil est un merveilleux photographe nous permettant d'apprécier, le jour, presque tous les paramètres nécessaires à l'analyse qui détermine les niveaux d'étrangeté, de curiosité, de peur, il n'en est pas de même la nuit où l'oeil le plus exercé commet les erreurs les plus grossières.

Peu nous importe de savoir pourquoi, pourvu que l'on parvienne, malgré ce handicap, à éviter un maximum de méprises qui sont, nous le savons bien, la "denrée impérissable" des inconditionnels du rationalisme.

Force nous est donc de nous informer et même si cela apparaîtra à beaucoup comme un résumé, fort de bonne logique, l'expérience prouve qu'il est indispensable de pouvoir accrédi-ter le probable ou de discréditer l'impossible, même si cela ne doit pas toujours entretenir une bonne intelligence avec des convictions aussi profondes que naïves.

Le sujet n'est pas très vaste et mérite que l'on s'arrête parfois sur des comparaisons, afin que l'OVNI ne soit pas dans la nuit ce que le mirage est au désert.

Ainsi que je le dis au début, le jour, ce que l'on voit ne prête guère à confusion pour peu que l'on ait déjà vu un avion ou un ballon évoluer dans l'espace.

Tout un chacun est à peu près habitué aux vitesses de déplacement et aux trajectoires des appareils de telle sorte que l'on a rarement vu un long courrier, par exemple, effectuer des "zig-zag", même volontairement, car ça lui est matériellement impossible; il est donc aisé de conclure que si la nuit ce même long courrier passe devant vous il n'en aura pas plus d'un vol acrobatique, le contraire étant davantage à supposer en raison de la difficulté rendue par la diminution sensible des références extérieures.

Associations au phénomène visuel, détectable jusqu'à 15 km par beau temps et selon le type d'appareil, le phénomène du bruit dont la portée sera très souvent supérieure à celle de la lumière.

Le vent est un facteur influent qui pourra multiplier ou diviser la distance plusieurs fois selon qu'il favorise ou non le transport du son, donc, d'une manière générale, lorsque l'on aperçoit un phénomène lumineux, il est très important de penser à ce binôme lumière-son et, s'il n'existe pas, de déterminer pourquoi, chaque fois que ce sera possible.

Nous allons voir à présent de quelle manière sont signalés les aéronefs civils et militaires, ailes d'abord, fuselage ensuite.

- Un feu rouge continu ou clignotant placé sur le saumon d'aile gauche (extrémité) et émettant selon un angle de 110° (voir schéma).
- Un feu vert continu ou clignotant placé sur le saumon d'aile droite émettant selon un angle de 110° (voir schéma).
- Un ou plusieurs projecteurs placés sur les bords d'attaque appelés couramment phares d'atterrissages, dont la lumière est blanche, et servant essentiellement aux procédures d'atterrissage et de décollage ainsi que, parfois, au cours des vols pour signaler sa présence, étant donné la puissance de ces projecteurs.

Sur le fuselage, de l'arrière vers l'avant on trouve:

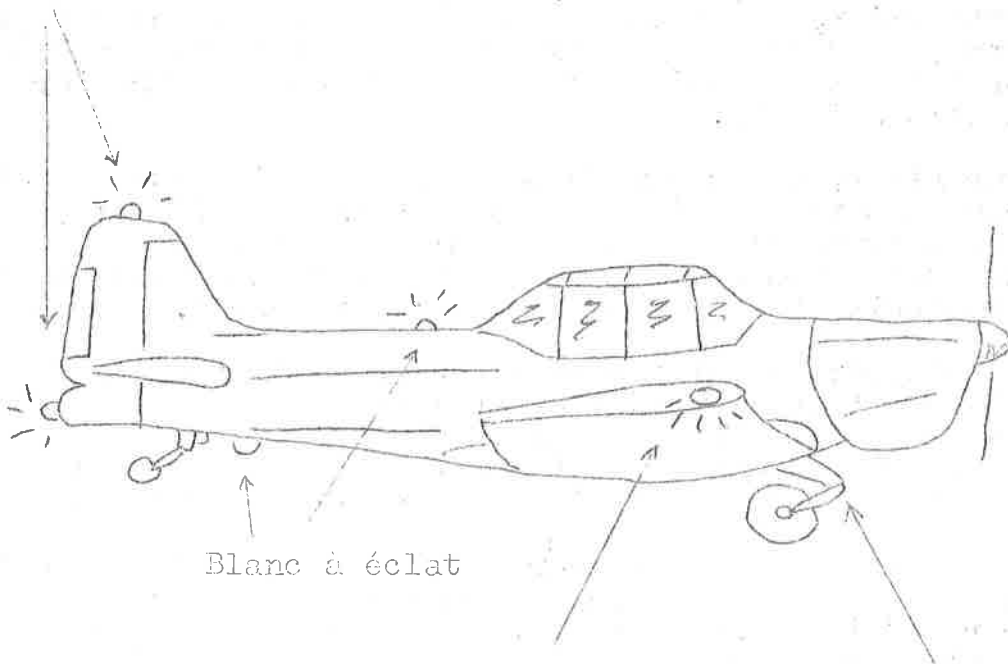
- Sur l'étambot (arrière du fuselage) un feu blanc continu ou clignotant émettant au-dessus et au-dessous du plan horizontal ainsi qu'à babord et tribord (gauche, droite) selon un angle de 140° (voir schéma); si ce feu est clignotant, il est prévu d'installer également un feu rouge à éclat à l'arrière, alternant avec le blanc.
- Si les feux situés sur les saumons d'ailes sont clignotants, il est prévu d'installer un feu blanc à éclats qui alternerait avec le rouge et vert et visible tout azimut. Ces feux à éclats sont appelés feux anticollision. On trouve très souvent les feux à éclats rouges montés sur le sommet de la dérive des appareils.
- Les "phares d'atterrissage" peuvent également être montés sur le fuselage à l'avant ou sur les jambes des trains d'atterrissage.
- Il existe en outre des projecteurs escamotables qui équipent certains appareils et qui, fixés sur les flancs du fuselage, permettent, en les orientant, de vérifier les bords d'attaque d'ailes, les entrées d'air des réacteurs les phénomènes de givrage etc ... et qui sont utilisés par l'équipage à n'importe quel stade du vol.

Ajoutons à tout cela que, la nuit, l'intérieur des appareils étant éclairé, il y aura autant de points lumineux que de hublots qui ne seront visibles que si l'appareil est relativement près (atterrissage et décollage), donc bruit de moteurs.

Pour les hélicoptères, la réglementation est la même et les feux de garde verts et rouges sont situés sur les flancs de l'appareil au lieu des saumons d'ailes.

Dérive rouge
Etambot blanc

alternés à éclat

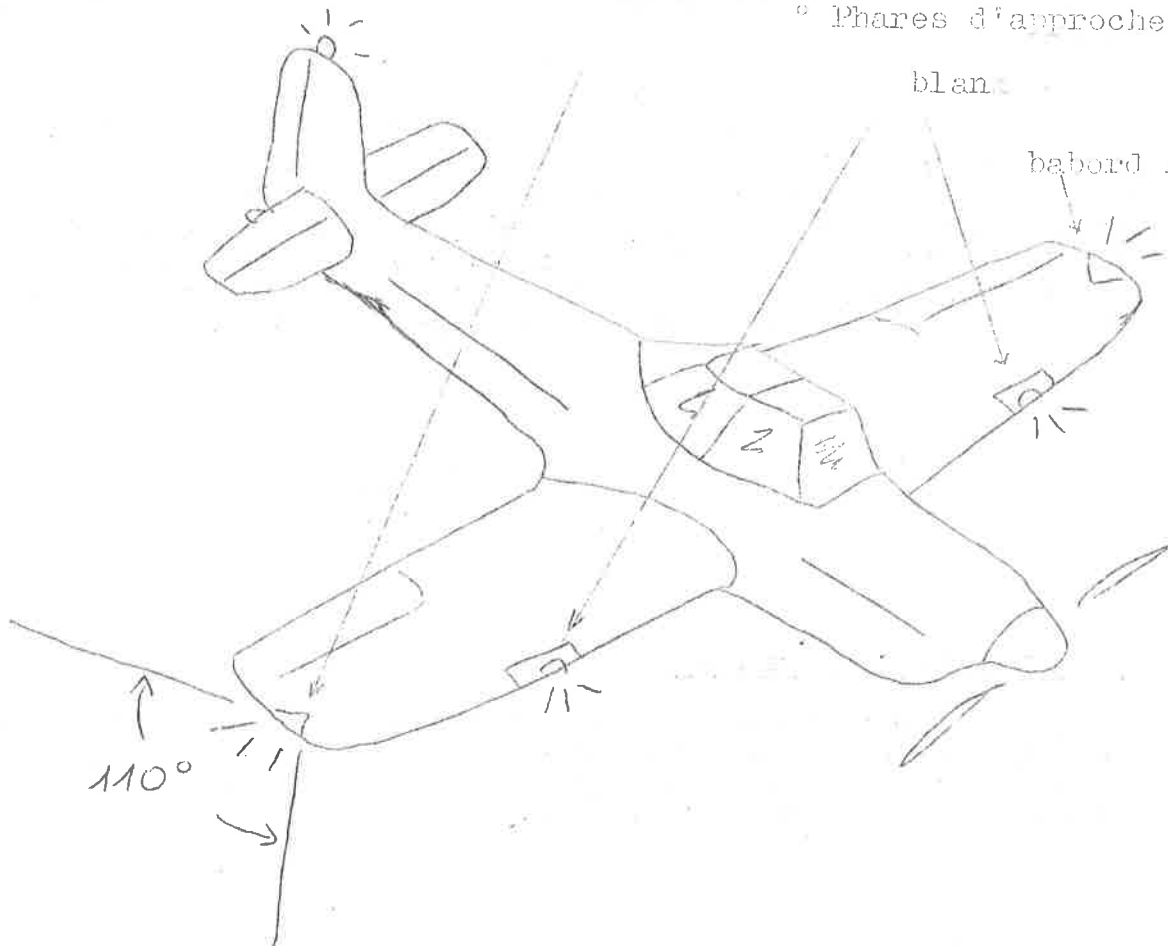


Tribord vert

° Phares d'approche.

blanc

babord rouge



° Phares d'approche. Peut être monté sur la jambe de train ou l'avant du fuselage.

Il peut arriver d'entendre plusieurs appareils la nuit et n'en voir qu'un, car il existe, sur les "SA 330 PUMA" en particulier, des feux de formation serrée, qui sont rouge terne, situés au-dessus du fuselage et conçus de telle sorte qu'ils ne soient vus que par les tout premiers appareils suiveurs.

Pour finir, et pour répondre à une question qui m'a été posée plusieurs fois, il faut savoir que, de nuit, l'éclairage interne d'une cabine de pilotage est au minimum en dehors des instruments qui sont éclairés individuellement et à intensité réglable à l'aide d'un rhéostat.

Il est pour le moins curieux de rencontrer des personnes prétendant avoir vu des appareils dont la cabine est illuminée à tel point qu'on ne voit qu'elle, car le gros problème est de voir à l'extérieur, ce qui devient pratiquement impossible si l'éclairage interne est trop violent.

Je pense qu'il faut rester sain dans les raisonnements de déduction et ne pas trop attribuer à tel phénomène une source "militaire secrète", à tel autre un phénomène météo, et ainsi de suite, tant et si bien que dès l'instant où l'on ne comprend pas le pourquoi et le comment, on tait le phénomène.

La liste des choses à faire ou à ne pas faire, ne sera jamais limitative, même si l'on connaît bien de nombreux paramètres, et je souhaite que cette modeste description puisse au moins faire comprendre à tout un chacun que la trajectoire d'une lumière, la nuit, est rigoureusement la même que celle de son support, le jour, lorsqu'elle est montée sur un aéronef, et qu'en tous les cas ce n'est pas l'ambiance nocturne qui anarchise ses trajectoires.

René Cayrol
du groupe 5255

Note relative au croquis:

Le ou les projecteurs escamotables servant à la vérification des entrées réacteurs aux bords d'attaque des ailes ou au contrôle du givrage sont montés à l'emplanture des ailes et manoeuvrables de l'intérieur.

CHASSEUR D'OVNI



RAPPORT D'ENQUETE DE LA

C.L.E.U.

Enquêteur: Christian PETIT

Date de l'enquête: 23.09.1976

Témoins: Z. Franco, C. René, Raoul

Lieu de l'observation : à Contern, près de l'usine Dupont de Nemour à quelques kilomètres à l'est de Luxembourg-Ville

Date : mercredi, 16 septembre 1976

Heure : entre 18.00 et 18.20 heures

Nombre d'objet : trois

Forme : ronde et ovoïde

Dimension : d'un diamètre de 7 à 8 cm

Couleur : brillant comme de l'or

Apparence : réelle

Bruit : néant

Durée de l'observation: 20 minutes

Conditions de l'observation:

L'observation a eu lieu vers le soir, à la tombée du jour. Le ciel était couvert, mais par endroits, on pouvait apercevoir le ciel bleu, dégagé et c'est dans une de ces trouées que furent aperçus les trois engins. Les trois ouvriers étaient un peu à l'écart de l'usine où sont concentrés les gens du personnel pour boire leur café.

Couloir aérien très fréquenté. A 18.30 heures un de nos enquêteurs était sur le terrain et a aperçu un avion au-dessus de Contern. Il n'a rien repéré si ce n'est une déviation de l'aiguille de sa boussole et une sensation étrange près de l'usine (étourdissements). Le champ magnétique n'est peut être dû qu'au fonctionnement d'appareils spéciaux dans l'usine n'ayant rien à voir avec les OVNI, mais qui a pu les attirer.

Description de l'observation:

Les trois témoins prenaient leur café, lorsqu'une trouée se fit dans les nuages, laissant apercevoir un ciel bleu, au milieu de la trouée évoluaient trois disques d'apparence physiques, aux contours bien nets, couleur or, très brillants et paraissant d'une telle beauté, se déplaçant vers la gauche pendant 10' puis repartant vers la droite, pour revenir ensuite en devant plus petit (sans doute dû à l'éloignement) jusqu'à disparaître. Le tout a duré 20 minutes. Les trois ouvriers étaient trèsangoissés et encore maintenant sous le coup de ce merveilleux, mais inquiétant spectacle. Selon Franco l'objet émettait des pulsations régulières, sans se concentrer.

Information complémentaire:

On s'est aperçu en questionnant le principal témoin (celui qui nous a contacté) que ce dernier est très intéressé par le phénomène OVNI et fait des sorties en astral. Ce qui bien sûr, diminue notre indice de crédibilité sans pour autant, laisser penser que le dit témoin n'a pas vu ce qu'il dit. Il nous paraît sincère, mais nous faisons simplement la remarque. Il paraît aussi dominer ses camarades par un esprit légèrement supérieur, curieux et soucieux d'apprendre toujours plus (ce qu'il n'est pas à condamner, bien au contraire).

Annexes enquête de Contern:

Réponse du 15.12.1976 de l'aéroport de Luxembourg
adressée à Monsieur G. Metzdorf, CLEU:

Monsieur,

Nous nous référons à votre demande du 28.11.1976 et nous vous informons que nos services n'ont enregistré ni le passage d'avions sur la région de Contern, le 16.9.76 entre 18.00 et 18.30 heures, ni des échos non identifiables sur le radar. Nous joignons à la présente le bulletin météo de la même date.

Agréer, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Signé: Ed. Jené
Le Commandant en Chef de l'Aéroport

Rapport météo:

Temps observé le 16.09.76 entre 18.00 et 18.30 heures:

Visibilité: 35 km

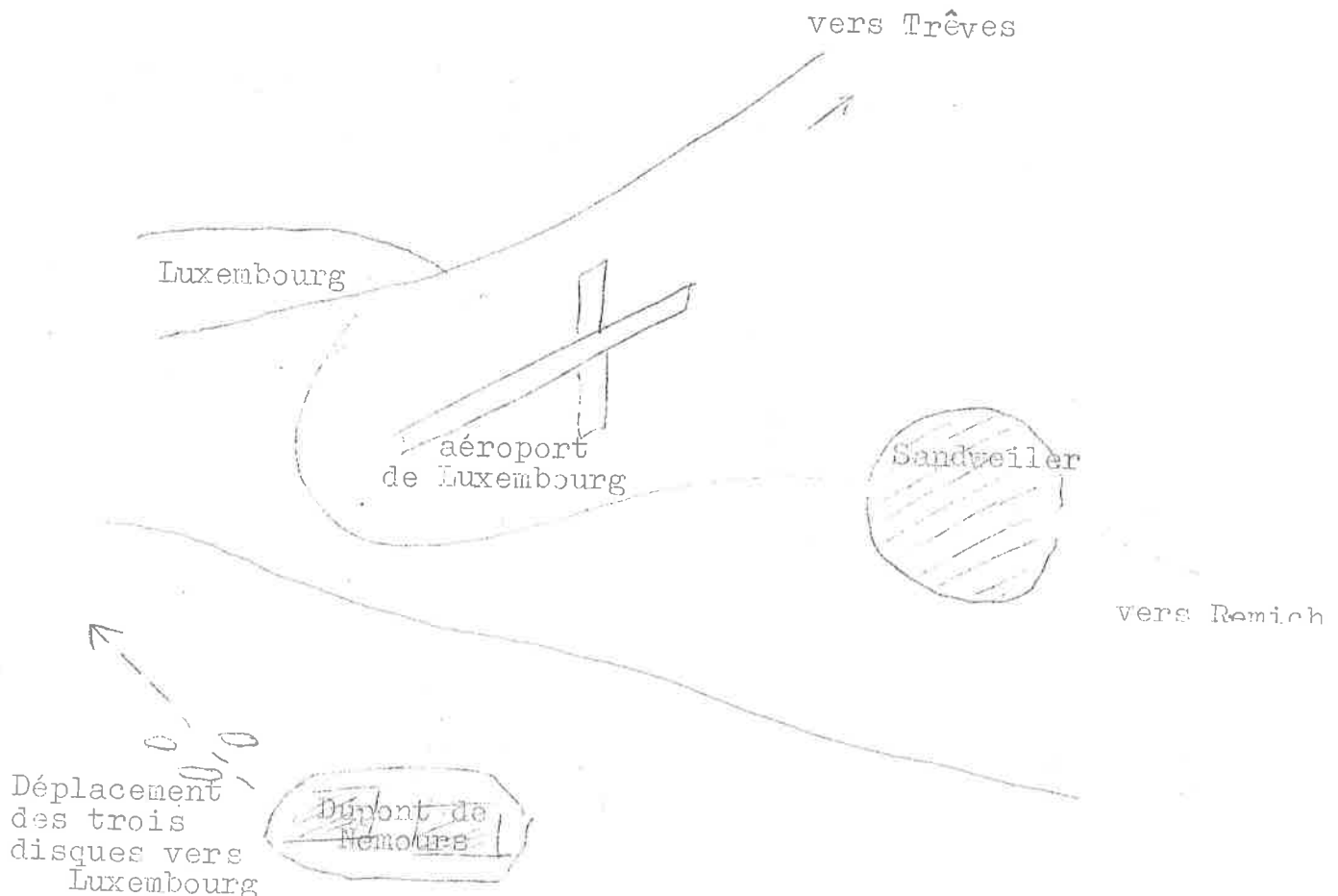
Nuages: 4/8 à 5000 Pieds

4/8 à 10000 Pieds

Nébulosité totale du ciel: 6/8

D'autres phénomènes météorologiques (ex. hydrométéores, lithométéores, électrométéores, photométéores) n'ont pas été observés.

Situation de l'observation:



OBSERVATION PROLONGUEE D'UNE SOUCOUPE VOLANTE

EN SURVOL

Date de l'observation: jeudi 23.11.78 (premier quartier lunaire)
Lieu : lieu-dit le Haut de Rieupt près de
Pont-à-Mousson (54)
Heure : vers 17.00 heures
Nombre de témoins : 5

Déclaration du premier témoin (Mme G...):

"En revenant de chercher les enfants de l'école à Pont-à-Mousson (10 km du domicile), je remontai en voiture la petite route qui mène à la maison, comme tous les jours. Alors que la voiture atteignit le haut de la forte pente, nous aperçûmes, les enfants et moi, une forte lueur à notre gauche dans les champs. Soudain, un gros engin verdâtre muni de trois phares rouges et oranges surgit de ce champ à basse altitude et survola la voiture dans un bruit formidable! Puis il s'éloigna rapidement vers le Nord en rasant la cime des arbres bordant la route.

Nous avons eu très peur, les enfants criaient à l'arrière, je me garai aussitôt et nous nous engouffrâmes dans la maison ...

Nous regardions par la fenêtre et nous apercevions toujours l'engin en altitude effectuer des grands cercles devant nous au-dessus de Pont-à-Mousson, de la colline de Mousson (à l'Est) et de la Centrale sidérurgique (au Sud) sur notre droite avec toujours ce bruit sourd en fond.

Les enfants ayant été très choqués par le survol de cet étrange appareil, je décidai de les calmer en leur faisant rédiger leurs devoirs. Je regardai quelquefois à la fenêtre et l'engin était toujours là à tourner au-dessus de la région.

Mon plus grand fils me supplia de téléphoner à la police, car il avait peur que l'engin détruise la maison comme dans les films de TV. Je n'en fis rien malgré mon inquiétude ...

N'arrivant pas à nous calmer, je leur fis dessiner ce qu'ils avaient vu .. A 19h30 mon mari qui revenait de son travail, entra. Nous lui racontâmes ce qu'il nous était arrivé."

Remarques:

Le phénomène se présentait sous la forme d'un disque bombé de 10 m de diamètre d'aspect métallique verdâtre, surmonté d'une coupole de 3 m de hauteur totale de même aspect que le corps, trois phares rouge et orange très puissants ont été observés sur la tranche de l'engin. Au commencement de l'observation il survolait (moins de 10 M d'altitude) un champ labouré bordant la route, à une distance de 30 M du véhicule des témoins. Il rase ensuite la voiture en passant au-dessus de la route et des arbres pour s'éloigner vers le nord et commencer son manège (différent de celui d'un hélicoptère) bruit entendu par tous les voisins des témoins, pendant toute l'observation. Il se mouvait à une vitesse assez lente quand il effectuait les cercles en altitude.

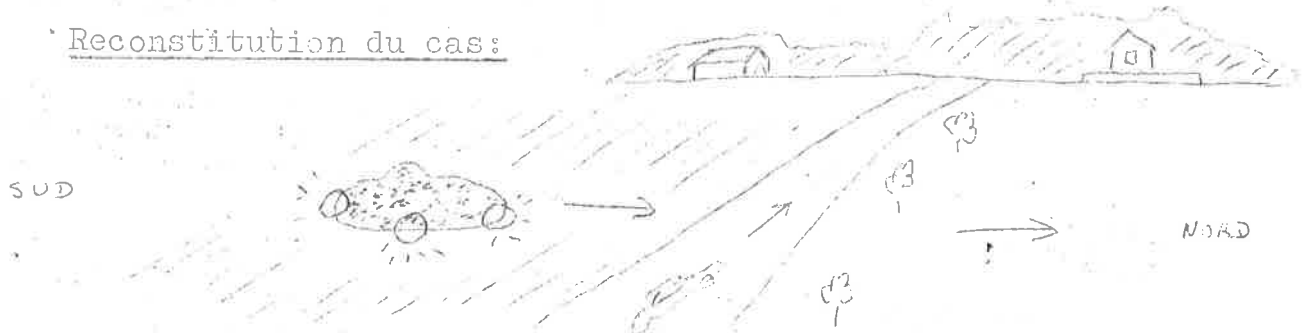
Le temps était clair, l'engin se découpait nettement sur le fond plus sombre (forêt) quand il a été vu le plus près.

Une ligne de haute tension traverse le champ survolé, elle passe à une centaine de mètres de la route. Le site se présente comme un versant de la vallée de la Moselle, au fond duquel s'étend l'agglomération de Pont-à-Mousson. Des champs et de la forêt

constituent la majorité du paysage. Quelques maisons isolées sont éparpillées ci et là sur la pente assez forte (dénivellation de 200 m depuis le fond de la vallée). En face du site, la colline de Mousson (382 m), arvolée par le phénomène, présente un château en ruines à son sommet.

Un autre témoin, situé dans la ville le jour de l'observation, a été contacté par téléphone et a confirmé les dires de la famille G... Il a observé quant-à-lui le phénomène quand il était en altitude et précise qu'il a aperçu un projecteur puissant à l'avant de l'appareil, qui émettait un fort grondement ... Un cinquième témoin a contacté le journal.

Reconstitution du cas:



Le journal l'Est Républicain a été averti par le mari de Mme G. qui, inquiet par l'état d'énervement intense de sa famille à son retour du travail, a contacté le bureau local de Pont-à-Mousson pour savoir si d'autres personnes avaient observé le même phénomène ...

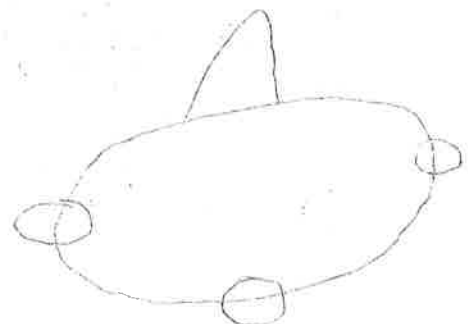
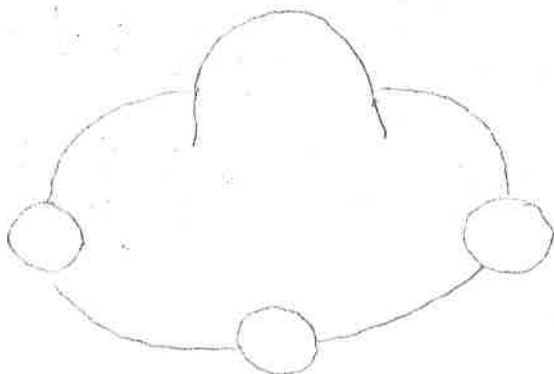
L'enquête:

C'est suite aux deux articles de presse que nous avons ouvert un enquête sur ce cas. Nous avons contacté le journal, la gendarmerie (qui a, avertie, n'a pas fait d'enquête pour autant) et les témoins. Nous nous sommes rendus sur les lieux précis, il avait neigé sur le champ labouré et nous n'avons rien remarqué d'anormal sur les lieux (pas de trace, etc) Aucun trafic aérien n'était prévu au-dessus de la région pour cette heure.

Dessins du phénomène d'après les témoins:

Mme G...

son fils (7 ans)



Les témoins:

Mme G... nous a paru une personne de bonne foi. Elle est mère de famille (30 ans), elle ne porte pas de lunettes. Elle a eu très peur quand l'engin a survolé sa voiture. Les enfants, deux garçons (5 et 7 ans) imprégnés par les feuilletons de S.F. télévisés bien connus, ont cru que l'engin allait se poser devant leur maison et tout détruire. On image l'épouvante qu'ils ont ressentie. Les dessins des témoins concordent parfaitement. En se rendant avec les 3 témoins sur les lieux de l'observation (100 m du domicile), le plus grand des deux fils nous a précédés et c'est lui qui nous a indiqué l'endroit précis avant même que Mme G... ne fasse le moindre geste.

Le mari a du mal à croire au phénomène que sa famille a observé, mais il confirme son étonnement devant l'état anormal de ses fils et de sa femme quand il est rentré ce soir là à son domicile.

Les témoins ne s'intéressent pas au phénomène OVNI. Mme G... pense qu'elle a observé un appareil piloté d'origine inconnue. Elle ne parle pas d'extra-terrestres ou de quoi que se soit. Les enfants, eux, parlent de soucoupe volante, et sont très intéressés par le sujet. On sent qu'ils ont été très marqués par leur observation.

Conclusion:

Nous sommes encore ici en présence de personnes dignes de foi qui relatent simplement ce qu'elles ont observé. Le phénomène se présente de façon assez classique de par son aspect et ses évolutions, bien que la durée totale de l'observation (près de 2heures) soit assez remarquable ainsi que le bruit sourd émis par l'appareil ...

Nous avons évidemment pensé au passage à basse altitude d'un hélicoptère militaire dont les phares et le bruit auraient impressionnés les témoins (cf. scène relatée dans le film "Rencontre du 3e type" de Spielberg). Mais Mme G... précise que le phénomène était tout de même très près d'eux (30 m) qu'il était très important (10 m de diamètre) et d'aspect tout à fait étrange. De plus, les bases les plus proches nient la présence de trafic à cette heure, et surtout celle d'un de leurs hélicoptères au ras du sol!

Il faut signaler encore que le véhicule n'a pas été perturbé pendant l'observation et que les témoins (Mme G...) possédaient un appareil photo chargé à portée de la main dans leur domicile, il n'y a pas eu de photo de tirée!

Il semblerait donc qu'une soucoupe volante de 10 m de diamètre ait, peut-être, décollée du champ à l'approche du véhicule, l'ait survolé et disparut vers le Nord, en effectuant une surveillance de la région pendant deux heures ...

Enquête du GPUN

Au cours de l'été 1955, à Ancerville (Meuse)

deux témoins observent une étrange boule lumineuse

Enquête: Mrs Thomé Roger et Thomé René (groupe 5255)

Les témoins:

- M. René Martin, demeurant rue de la Fontaine à Ancerville, Homme simple, très sympathique, âgé d'une cinquantaine d'années, il nous accueille aimablement, discutant volontiers de son aventure. Il est menuisier à son compte. A l'époque des faits, il était ouvrier métallurgiste à la Société Meusienne de Construction Mécanique implantée au faubourg de GUE. C'est une personne très sérieuse et sobre, connue et estimée au village. Assez ouvert aux phénomènes OVNI en général, il avoua avoir été vraiment impressionné par ce qu'il a vu avec son camarade de travail, et il s'en rappelle comme si cela s'était passé hier. Pour lui, il n'y a ~~pas~~ de doute, c'est quelque chose d'inexplicable qui n'a rien à voir avec un avion ou un ballon météo; il nous dira même qu'il se sentait tout petit, sans force, avec une peur au ventre bien compréhensible face à cette "chose".

- M. Roger Pierret, demeurant rue du Collège, également à Ancerville. Agé d'une quarantaine d'années, c'est, comme M. Martin, un homme sérieux et sobre, estimé de tous, qui a les pieds sur terre. Il travaille à l'I.H.F. de Saint-Dizier (Hte Marne) et est lieutenant des pompiers du canton d'Ancerville. Lui aussi a été marqué par cette vision extraordinaire. Il s'en rappelle encore bien mais a crainte d'en parler. Il est assez sceptique quant à l'existence réelle des OVNI ou, à la rigueur, pense qu'il s'agit d'armes secrètes russes. Il fut très réticent à nous raconter ce qu'il avait vu et, de ce fait, nous avons essayé de le mettre en confiance.

La bonne foi de ces deux témoins d'Ancerville est incontestable. Malheureusement pour eux, ils furent ridiculisés par certains de leurs amis, sceptiques, mais cet étrange évènement mérite de retenir l'attention des chercheurs.

Conditions météorologiques: Temps sec et chaud, pas de vent ni d'orage. Température extérieure d'environ 18°C, ciel clair et dégagé de tout nuage. Premières étoiles apparentes ainsi que Vénus, semble-t-il, d'après les dires des témoins. Le soleil se couchant, le phénomène fut observé à la lumière crépusculaire.

Les lieux: Sur la route départementale no 3, reliant le faubourg de Gue à Ancerville, dans le département de la Meuse (55), à environ 500 mètres avant le château d'eau de la commune situé à droite de la route.

Les faits:

Nous sommes au beau milieu de l'été 1955, à la fin du mois de juin ou de juillet (date exacte inconnue). Il fait très beau et chaud. Ayant quitté leur travail à la S.M.C.M., usine de tubes de quelques 300 ouvriers, installée depuis 1901 au Faubourg de Gue, commune d'Ancerville (Meuse), en bordure de la ligne SNCF St Dizier - Chaumont et du canal de la Marne à la Saône (la rivière de la Marne traverse cette région), les deux ouvriers métallurgistes enfourchent leurs bicyclettes et, empruntant la départementale no 3, se dirigent vers Ancerville où ils ont leur domicile. Les deux amis passent le petit pont de pierre qui enjambe la route à cet endroit et continuent leur trajet en direction du village meusien à vitesse réduite, car la côte est rude et fatigante.

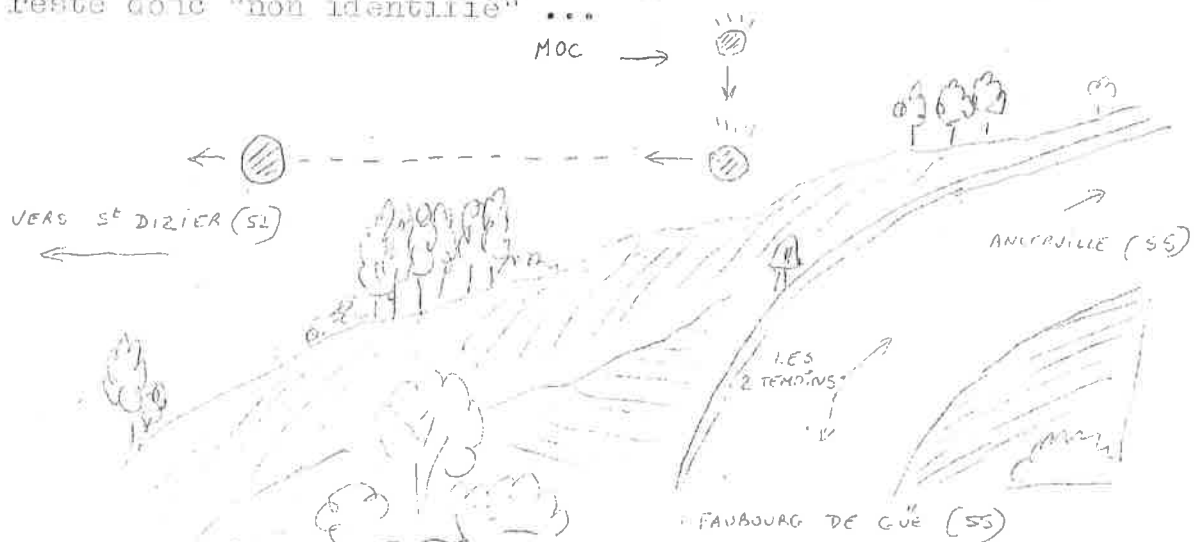
Il est environ 21 h. locales lorsque, après le tournant, à peu près à 500 mètres avant le château d'eau qui borde la route sur leur droite, leur attention est simultanément attirée par un curieux objet qui vient subitement d'apparaître en plein ciel pur, à environ 70° sur l'horizon Nord-Nord-Est. Ahuris et presque pris de panique, les deux hommes mettent pied à terre et voient, à quelques 50 à 80 Mètres face à eux, une énorme "boule lumineuse" de couleur orange très vif, dont le contour est net, sans bavure. Elle descend rapidement du ciel à la verticale sur la route. À ce moment précis, Mrs Martin et Pierret pensèrent que la "boule" de lumière allait tomber au sol et exploser. S'attendant, d'une seconde à l'autre, à cet instant fatal, ils furent surpris de voir l'objet, arrivé à environ 30° sur l'horizontale, effectuer un angle parfait de 90° puis se diriger, toujours horizontalement et dans un silence impressionnant vers la ville de Saint-Dizier (Hte Marne) distante de 5 km. Ils purent observer ce curieux phénomène pendant moins d'une minute. Il ne possédait ni aile, ni insigne ou autre détail de structure. Il n'y avait pas de tige, de feux de position ou de projection lumineuse sur le paysage lors de son survol.

Les témoins estiment son diamètre apparent à celui d'un panneau Stop rond vu à une certaine distance, mais ils donnent 30 cm à bout de bras (0,57 m). D'après eux, l'objet était bien matériel et solide mais ne ressemblait pas à un avion, un hélicoptère ou un ballon-sonde destiné à la météo. Les deux hommes connaissent bien les appareils militaires de la Base Aérienne 113 (7e Escadre de Chasse) implantée à St Dizier. Aujourd'hui encore, ils disent que ce qu'ils ont vu n'a rien de commun avec les avions modernes actuels.

À peine remis de leur émotion, Ms Martin et Pierret reprirent leur marche en direction d'Ancerville. À part une certaine peur, apparemment l'objet mystérieux n'eut aucun effet physique ou psychique sur eux. Par crainte du ridicule, ils ne racontèrent leur aventure qu'aux membres de leurs familles mais ne firent pas de déclaration à la gendarmerie.

M. René Martin nous dit: "On aurait dit qu'il y avait une certaine énergie à l'intérieur de la boule orange ... elle se déplaçait sans bruit ... c'était bizarre, comme si elle se baladait dans un élément liquide".

Je revois assez régulièrement les témoins. On reparle parfois de cette observation, mais jamais ils ne sont revenus sur leurs déclarations et ils n'y ont jamais rajouté de détails supplémentaires. Aujourd'hui encore, pour ces deux personnes, le mystère demeure. Ils ne peuvent expliquer ce qu'ils ont vu par un aéronef ni par un phénomène naturel, leur objet reste donc "non identifié" ...



RAPPORT D'ENQUETE DU CVLIDL

Le 02.12.78 à Cornimont (88) à 16.15 h. ($\pm$) 2 mn T.U.
Durée: 30 s.; ciel très clair, lune au 2^e jour bien visible
(sud/sud ouest). 4 témoins.

Observation du phénomène:

Aperçu par hasard, le phénomène s'est présenté au Sud-Ouest, légèrement au-dessus de l'horizon local (soit environ 10°/horizontale) comme une forme quelque peu allongée en position horizontale et de couleur jaune.

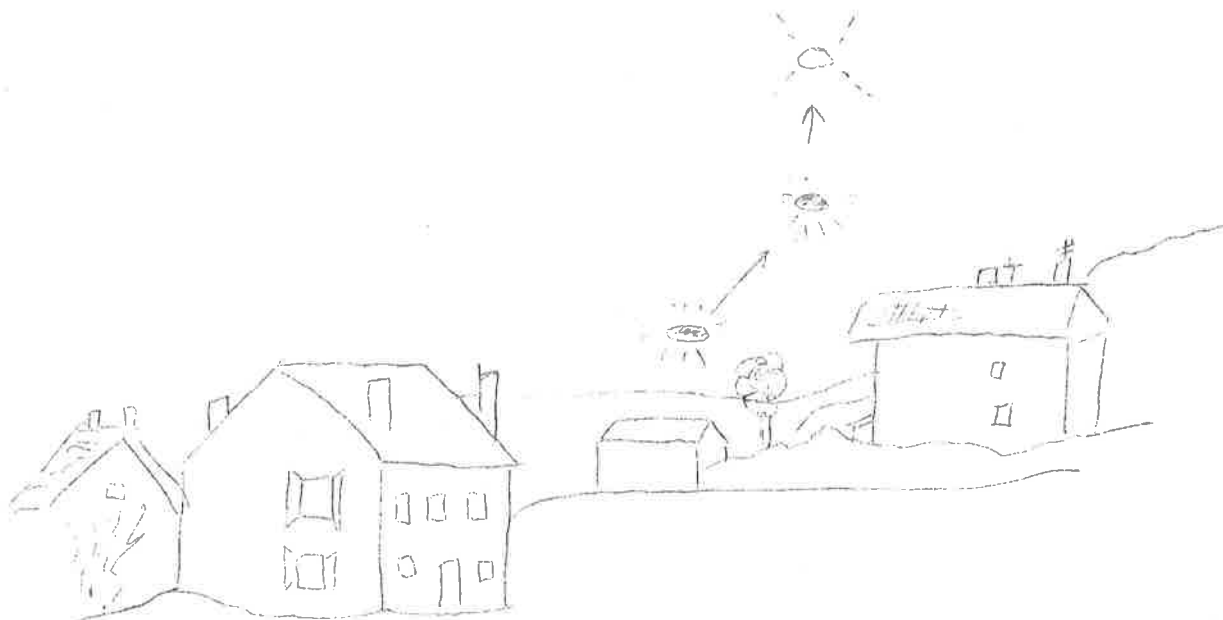
Son éclat était comparable à celui du fin croissant lunaire alors visible dans le crépuscule. Il était néanmoins impossible de distinguer des contours précis et donc de lui attribuer une forme particulière. L'éclat et l'aspect général étaient sensiblement constants. Elle projetait sous elle une sorte de "faisceau" ou de traînée tronconique d'éclat plus faible, et semblait se rapprocher en "vol" horizontal (direction Sud-Ouest vers Nord-Est).

Après une vingtaine de secondes, son aspect se modifia puisqu'un deuxième "faisceau" apparut au-dessus d'elle et que sa trajectoire (visuelle) devint verticale ascendante. Puis, en quelques secondes, l'éclat baissant progressivement, le phénomène mystérieux disparut totalement et ce en plein ciel. Il ne subsista apparemment ni trace(s), ni fumée(s). Aucun bruit ou "onde de choc", aucune odeur ne furent perçus pendant ou après ce phénomène céleste.

Le vent était pratiquement nul et la température se situait entre 0°C et 5°C. Seul un très léger nuage (cirro-stratus) était visible à l'horizon.

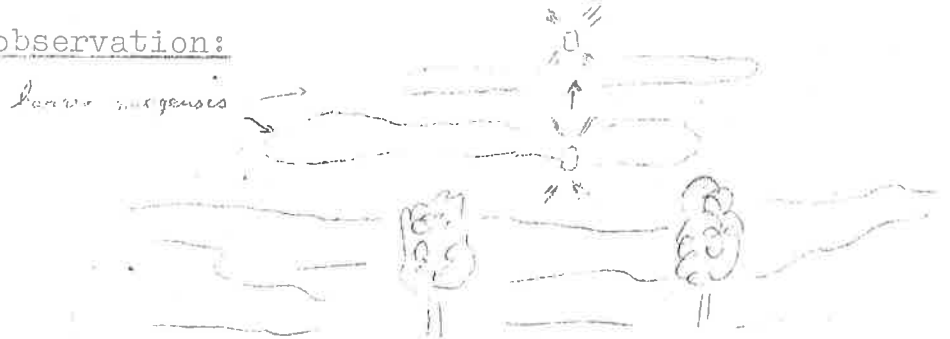
Les conditions de visibilité furent excellentes: lumière cendrée de la Lune déjà bien visible; étoiles: Véga (Lyre) et Altair (Aigle) perceptibles. La vitesse du déplacement apparent du phénomène précité était comparable à celle d'un avion à haute altitude. Par ailleurs, les témoins étant à une fenêtre, la zone observée s'étendait au Sud-Est au Nord-Ouest exclusivement.

Schéma de l'observation:



Au même instant à Rupt sur Moselle (88), Mme L. observe depuis sa porte un phénomène lumineux similaire toujours en direction de l'ouest et à environ 15° au-dessus de l'horizon. La description donnée est identique sauf que le phénomène semble présenter (pour le témoin) une forme nettement cylindrique verticale et qu'il fut aperçu moins longtemps: plus ou moins 15 secondes avec ses deux faisceaux fronconiques. Il disparut en plein ciel dans les nuages, les faisceaux lumineux disparaissant peu après.

Schéma de l'observation:



A Epinal à la même heure, Eric Bitterly voit à haute altitude au-dessus de l'horizon un "sillage" lumineux puis deux faisceaux jaune-orangé, braqués vers l'avant. Trajet rectiligne, vitesse constante, aucun bruit, aucun effet secondaire, le tout disparaissant après quelques secondes. Voir schémas suivants:

sillage lumineux jaune-orange même direction mais plus
(coucher du soleil) haut 2 faisceaux lumineux



D'autres témoignages confirment ces témoignages:

Dans les Vosges:

- Epinal: 3 observations autres (6 témoins)
- Contrexéville: 1 témoin
- Vittel-Darney: 1 témoin
- Bulgnéville: 1 témoin

Ailleurs en France

- Roanne (42): filmé 1 témoin
- Propières (69): 1 témoin (photographié)
- Dracé (69): plusieurs témoins
- Phénomène d'écho radio
- Autres cas en Meurthe et Moselle
- Etc

Seule explication naturelle avancée: rentrée d'une fusée dans l'atmosphère.

UN CHAMP MAGNETIQUE GENANT

Beaucoup de gens ignorent qu'une soucoupe occasionne des effets que ses occupants ne désirent pas. Il arrive dans de nombreux cas que des personnes soient paralysées, et que, des pannes soient créées par le survol d'un de leurs engins. Elles ignorent de toute façon, pour beaucoup, l'existence et la réalité du phénomène. Mais il faut l'admettre, car les effets qu'elles engendrent sont bien réels, et beaucoup de témoins peuvent l'assurer. Les soucoupes observées sont de forme ronde (soit des disques, soit des sphères) lorsqu'elles sont vues, près du sol, à basse altitude. A côté de l'émission de lumière qui leur est propre, elles sont entourées d'un puissant champ magnétique. Ainsi, en Antartique, lors du survol d'un engin au-dessus d'une base scientifique, on a pu mesurer un champ énorme de 10 millions de gauss. On a pu calculer qu'il fallait 2 millions de gauss pour court-circuiter une batterie de voiture, or, dans la plupart des cas de survol d'une voiture par un de ces engins, on assiste à un arrêt d'allumage durant le temps de l'observation. Il suffit que la soucoupe s'en aille, pour que l'allumage soit rétabli. On utilise d'ailleurs cette particularité dans nos détecteurs.

Si les OVNI se déplacent en créant un champ électromagnétique (hypothèse qui peut être plausible), elles induisent, à basse altitude, un courant électrique dans le sol, qui ne peut disparaître qu'en produisant un échauffement du fait de la résistivité du sol traversé. Il atteindra une dose critique lors d'un atterrissage et provoquera la calcination des racines. Cela explique que nos enquêteurs effectuent des prélèvements de racines et de terre en profondeur à 10 ou 20 cm de la surface du sol. Si la plante paraît intacte, elle peut avoir ses racines calcinées. Ce sont des indices pareils qui éliminent les canulars. On remarque parfois après un survol ou un atterrissage à l'endroit où les plantes ont été écrasées des fumées s'élevant d'un sol humide.

Le courant induit par le champ magnétique ne perturbe pas seulement l'alimentation des voitures comme dans le cas de Maubeuge, où plusieurs voitures à l'approche de l'engin ont été stoppées immédiatement, mais peuvent créer des baisses de tension dans le réseau ou bloquer le fonctionnement des alternateurs dans les centrales. Ainsi en 1965, un OVNI a survolé une centrale des chutes du Niagara et semble avoir provoqué une panne gigantesque qui a engendré le chaos et la panique durant de longues heures dans l'Etat de New York.

La chaleur provenant de la dissipation thermique des courants d'induction peut créer des symptômes chez les témoins qui peuvent ressembler à ceux de l'électrocution. Ils peuvent ressentir d'abord un picotement, un fourmillement proportionnel à leur distance par rapport à la soucoupe. Puis l'ankylose va grandissante pour atteindre au paroxysme, une paralysie qui n'affecte pourtant pas les fonctions vitales. Une impression de chaleur croissante envahit le témoin, ce qui atténue sa crainte devant l'inconnu et peut expliquer qu'il croit que ces êtres semblent le rassurer. Au départ, cependant, il vaut mieux ne pas se trouver près de l'appareil, car il peut y avoir une sorte de surtension. Nous venons donc de constater qu'il y a un certain danger de se trouver près de ces engins, mais ce n'est pas dû à l'animosité de leurs occupants, mais à la complexité de leur système propulseur et à ses effets néfastes sur leur entourage non averti.

Christian Petit
président de la CLEU

LES DÉTRACTEURS

OUI CHERS COLLEGUES
RATIONNALISTES, LES OVNI
N'EXISTENT QUE DANS
L'IMAGINATION DES TÉMOINS

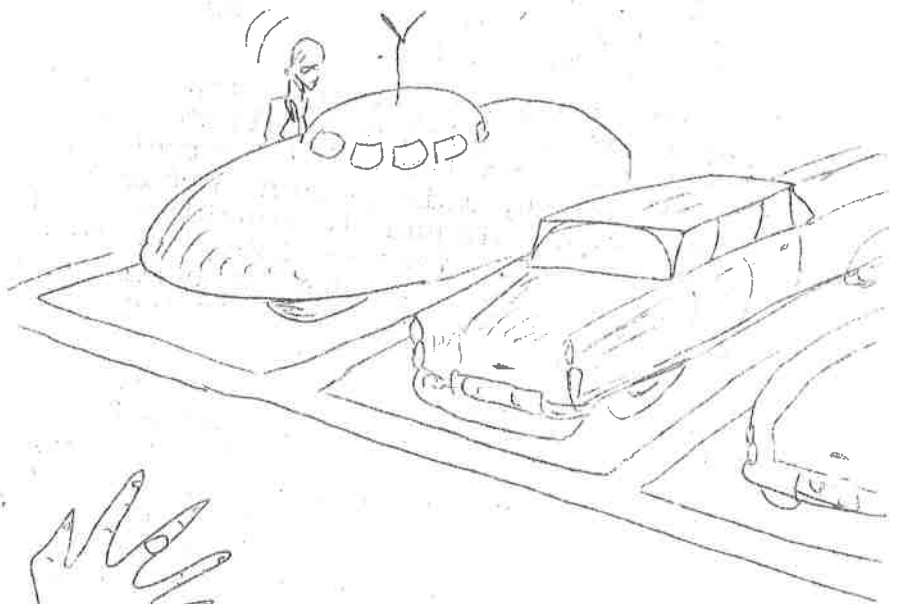
BIEN VOTRE CONFÉRENCE,
VOUS, VOULEZ QUE JE
VOUS RAMÈNE CHEZ VOUS?

CLAP!!
CLAP!!

BRAVO!



OH NON MERCI, MON
VÉHICULE M'ATTEND SUR LE
PARKING...



RE

CATALOGUE D'OBSERVATIONS

Janvier 1978

Réf. F/99/52780170 (00)

Le mardi 10 janvier 1978, entre 18h30 et 19 h, depuis Chamouilley, un témoin observa un objet orangé, ayant la forme d'une banane en position horizontale. Il avançait régulièrement en direction du Nord-Ouest tout en effectuant diverses transformations (aspect d'un cigare ou d'un cylindre) et en prenant diverses positions. Après environ deux minutes, l'objet accéléra à une vitesse foudroyante et disparut du champ de vision du témoin.

Réf. F/15/57780115 (00)

Dimanche 15 janvier, le soir, à Troisfontaines (57). Une automobiliste a aperçu dans le ciel un objet de forme étrange possédant des lumières vertes et rouges. (Est Républicain du 16.01.78).

Réf. F/15/57780115 (01)

Dimanche 15 janvier, le soir, à Guebling (57). Alain Masson, écolier de Sarrebourg qui roulait en cyclomoteur, a observé trois OVNI émettant des lueurs blanches très vives. L'un d'eux l'a suivi pendant près de deux kilomètres en l'éclairant d'un faisceau lumineux. (Est Républicain du 16.01.78)

Réf. F/99/52780117 (00)

Le mardi, 17 janvier 1978, deux frères qui testaient une paire de talkies-walkies, sur la commune d'Angerville-Gue, observèrent simultanément, à 23h20, une grosse lumière circulaire de couleur orange lumineux avec des rayons ou éclats autour d'elle. Elle était statique et silencieuse. Observée avec des jumelles, elle avait l'aspect d'une sphère parfaite et sans halo. Elle se tenait à droite d'un sapin isolé qui servait de repère. Le ciel était couvert et il tombait une pluie fine. Intrigué, l'un des deux témoins se dirigea en direction du phénomène qui s'est aussitôt éteint comme une lampe. Les deux témoins, qui habitent la région depuis plus de 25 ans, inspectèrent les environs sans rien découvrir qui pouvait expliquer leur observation. Curieusement, le lendemain après-midi, vers 15h, un hélicoptère de la B.A. 113 de St Dizier survola longtemps ce secteur à très basse altitude comme s'il recherchait quelque chose. Dans le courant de la semaine, à environ 700 m de la position des témoins, une trace circulaire en anneau fermé fut découverte. Il s'agit d'une trace d'environ 10 m de diamètre au total, la largeur de l'anneau étant de 1,10 m en général et de 1,40 m à l'Est de la trace. Aucune rémanence ne fut à signaler. Des photos furent prises et des tests de germination effectués. L'herbe sur l'anneau était anormalement haute et très verte. Il résulta des tests que les semis pris sur l'anneau et au centre de celui-ci poussèrent très abondamment et étaient d'un vert très foncé, alors que l'échantillon témoin pris à 10 m de la trace fut peu abondant, d'un vert jaunâtre, dispersé et peu haut. A noter que cette trace se trouve en plein dans l'alignement des positions témoins-objet.

Réf. F/99/52780218 (00)

Le samedi, 18 février 1978, à Rupt-aux-Nonains, une jeune femme quitte son domicile au volant de sa 3 CV Citroën, après quelques

ennuis de démarrage, pour se rendre à son travail à St Dizier. Arrivée sur la place du village, elle aperçoit alors, vers L'Est-Nord-Est, il est 6h15, un curieux objet statique et bas sur l'horizon qu'elle croit être la lune. L'observant mieux, elle constate qu'il s'agit d'un objet en forme de croissant vertical aux cornes pointues, partie convexe orientée vers la gauche avec en son milieu une partie ronde, parfaitement sphérique, le tout d'une couleur jaune canari lumineuse. Poursuivant son trajet, elle lui tourne un moment le dos et lorsqu'elle regarde à nouveau, l'objet a disparu. A noter que ce matin là le ciel était complètement couvert et que la lune était couchée, de toute façon depuis 3h57 HL.

Réf. F/06/51780221 (00)

Mardi 21 février, vers 20h55, près de Reims (51). Sept personnes dont un maire et sa fille observent le passage rapide d'une lumière blanche comme un tube néon qui se termine en fuseau. Le phénomène a été aperçu en des endroits différents, il était suréolé de vert et se déplaçait de l'est vers l'ouest.

Mars 1978

Réf. F/98/88780314 (00)

Région de Saint-Paul et Dommartin. Rentrant mardi dernier de Châtenois, vers 19h30, Mlle Béatrice de Belly, de Rainville, professeur de danse classique, aperçut dans le ciel, à mi-hauteur entre Saint-Paul et Dommartin, un objet lumineux qui semblait immobile et ayant l'apparence d'une grosse masse formée de deux boules d'un blanc luminescent réunies par une barre d'un rouge vif. Elle le suivit longtemps des yeux tout en conduisant son véhicule, puis subitement l'engin disparut comme par enchantement. Le plus étonnant, c'est que d'autres personnes circulant à peu près à la même heure sur la route de Gironcourt à Rainville, ont aperçu elles aussi cet objet insolite, et s'étaient arrêtées pour observer.

Avril 1978

Réf. F/15/54780400 (00)

En avril ou mai, 21h30 à Nancy (54). Depuis leur domicile au 3ème étage, deux personnes observent en face d'elle le passage très rapide d'un objet conique vertical vert et rouge à l'extrémité pointue au-dessus des arbres de la Pépinière (parc de promenade). La direction empruntée par la phénomène était S vers N.

Réf. F/15/54780401 (00)

Samedi 1er avril, 20h20, Vandoeuvre (54). Averti par les grésillements de son transistor, un couple observe un long cigare dans le ciel immobile. Le phénomène est lumineux aux contours diffus, il paraît oblique haut dans le ciel et d'une taille importante vu son éloignement. Il s'éteint alors progressivement. Deux photos sont prises. Aucun phénomène n'apparaît sur le tirage.

Réf. F/98/88780405 (00)

Région d'Epinal (A la ZAC). Vers 20h30, Mme M... qui ferme ses volets voit passer dans le ciel, d'Est en Ouest, une sorte de "cigare" orange entouré d'un halo jaune. L'observation a duré quatre secondes et s'est déroulée sans bruit ni changement de direction. Les dimensions ainsi que l'altitude restent indéterminées.

Réf. F/98/88780407 (00)

Région de Saint Dié. Le vendredi, 7.4.78, au soir, alors que la nuit n'était pas encore tombée, les Déodatien et les habitants de la région ont pu apercevoir un OVNI situé assurément à grande altitude. Dans les dernières lueurs du jour, il brillait étrangement paraissant constitué de deux parties nettement reliées entre elles. On ne pouvait s'y méprendre; il ne s'agissait pas d'une étoile puisque l'engin brillait dans le ciel que la nuit n'avait pas encore envahi et où les étoiles étaient encore absentes. Un peu plus tard, l'obscurité arrivant, l'engin se montra encore plus brillant et plus scintillant. On l'aurait cru immobile tant son déplacement était lent, mais en l'observant longuement, on s'aperçut qu'il se déplaçait dans le sens S-E, N-W. D'abord très haut au-dessus du massif du Kembert il se rapprocha de la ligne d'horizon au-dessus de La Madeleine, derrière laquelle il finit par disparaître à 21h15. Le ciel était très pur et les observateurs ont pu l'observer pendant une heure dans le ciel de Saint-Dié.

Réf. F/98/88780425 (00)

Région de Neufchâteau - Châtenois (à Barville). Le 25 avril 1978, vers 22h05, Mlle S. de M. aperçoit sur la ligne d'horizon une boule lumineuse rouge-orangée, "lançant des rayons". Cet objet se déplace du Sud-est en direction du Nord-Ouest. Au début de l'observation, le témoin ne voit qu'une boule, puis une seconde qui semble reliée à la première à la façon d'une "haltère". L'observation dure environ une à deux minutes. D'après le témoin, il y avait autour de ce phénomène, un vif halo lumineux de couleurs: vert, rouge orange ...

N.B. Le témoin étant porteur de lunettes, un effet d'optique n'est pas impossible. D'autre part, cette observation est à rapprocher de celle du 15 mars 1978, qui est parue dans la presse peu de temps avant, et à l'occasion de laquelle un appel fut lancé par le CVLDELN; C'est cet appel qui encouragea le témoin à faire part de son observation.

Mai 1978

Réf. F/99/52780517 (00)

Le mercredi 17 mai 1978, à Angerville-Gue, alors qu'il se dirigeait vers le lieu-dit "La Côte aux Vaches" accompagné de son chien, un témoin constata, vers 21h45, la présence insolite d'une sorte de boule de lumière orange vif qui venait d'apparaître subitement à l'horizon Nord-Ouest. Aux jumelles, c'était une sphère parfaite aux contours nets. Le témoin prit plusieurs photos du phénomène qui se déplaçait doucement de la droite vers la gauche pour finalement disparaître vers les bois de Marnavel (Hte Marne). Elle s'éteignit en plein parcours et le témoin ne la revit plus. Quelques instants plus tard, deux avions "Mirage IV" foncèrent dans cette direction, effectuèrent un demi-cercle sur la vallée de la Marne et prirent la direction Nord-Est.

Réf. F/98/88780531 (00)

Région de Neufchâteau - Châtenois. Le 31 mai 1978, à Barville, vers 22h53, le témoin Mlle S. de M. (voir réf. F/98/88780425 (00)) observe du même endroit et dans les mêmes conditions. Le phénomène ne dure cette fois que quelques secondes. La boule lumineuse est plus grosse et paraît plus éloignée mais à une altitude qui reste cependant indéterminée. L'objet disparut dans un nuage (semblant être créé par le phénomène lui-même).

Juin 1978

Réf. F/99/52780603 (00)

Le samedi 3 juin 1978, à 23h40, près de Bettancourt-la-Ferrée, trois jeunes gens furent témoins des évolutions d'une boule lumineuse blanche qui sortit soudainement des nuages, descendit rapidement comme une étoile filante puis ralentit. Elle effectua une courte trajectoire horizontale, descendit et dessina trois cercles complets à différents niveaux. Après quoi, elle remonta obliquement dans la masse nuageuse et y disparut pendant 30 secondes. Elle réapparut, descendit, effectua une courbe parfaite, puis remonta finalement à vitesse modérée pour disparaître définitivement dans les nuages. Au total, l'observation dura 15 minutes. Aux jumelles, l'objet avait un aspect ovoïde.

Juillet 1978

Réf. F/99/52780714 (00)

Le 14 juillet 1978, à 3h. du matin, à proximité de la scierie d'Arnancourt, quatre amis virent une lueur qui se dirigeait vers eux. C'était un objet de forme sphérique et de couleur blanche lumineuse qui suivait une trajectoire en S. Il apparut au Sud vers la constellation du Poisson Austral, passa sous Denebe, l'Etoile Polaire, et disparut finalement en direction du Nord en traversant une partie de la Voie Lactée. Alors qu'il se trouvait au-dessus d'eux, il avait changé de cap en virant vers l'Est suivant un angle de 25°.

Réf. F/15/67780716 (00)

Dimanche 10 ou 23 juillet, 22h30, Strasbourg (67). Plusieurs personnes dont deux membres du CFRU ont aperçu un objet triangulaire jaune avec un point noir en son centre. Il stationnait à 2000 m d'altitude pendant une demi-heure au-dessus de la ville avant de partir en zig-zag. (Est Républ. du 23.07.78).

Réf. F/99/52780717 (00)

Lundi 17 ou mardi 18 juillet 1978, vers 21h40, durant une quinzaine de secondes environ, trois cultivateurs meusiens habitant Naix-aux-Forgés, observèrent, derrière l'ancienne usine de ce village, un curieux objet en forme de cigare orange éblouissant avec des nuances bleutées à l'arrière et aux contours nets qui avançait silencieusement dans le ciel légèrement couvert, selon une trajectoire rectiligne du Sud vers l'Est. Il évolua ainsi à vitesse moyenne et à relativement basse altitude.

Réf. F/99/52780728 (00)

Le vendredi 28 juillet 1978, vers 4h du matin, au lieu-dit "Les Baraques", sur la route nationale menant à Montigny-le-Roi, un témoin fut attiré dehors par les gémissements de son chien qui se trouvait attaché derrière la maison. C'est alors qu'il aperçut dans le ciel, à une altitude qu'il évolua à quelques centaines de mètres, trois grosses boules de couleur jaune-orange, lumineuses, de la grosseur apparente de la pleine lune, qui se déplaçaient assez lentement l'une derrière l'autre, sur une trajectoire horizontale. A l'oeil nu, elles semblaient espacées l'une de l'autre d'un bon mètre. Leurs contours étaient très nets. Les trois boules passèrent très près de la maison du témoin en suivant une direction Nord-Est/Sud-Ouest. Elles diminuèrent progressivement de grosseur

en s'éloignant pour finalement disparaître. Aucun bruit ne fut perçu au cours de l'observation.

Août 1978

Réf. F/06/52780829(00)

Trois OVNI dans le ciel de Tomblaine. A deux reprises en trois semaines, un habitant de Tomblaine a aperçu vers 22h30, des OVNI totalement silencieux. La première fois un seul très gros, la seconde, deux engins rouge et vert clair qui lançaient des flashes. Le témoin estime que les deux OVNI survolaient le terrain d'atterrissage d'Essey, qu'ils étaient distants l'un de l'autre de 400 m et à une altitude de 900 m. Après recherche du GPUN, il s'agirait d'un hélicoptère en manoeuvre, renseignement donné par le directeur de la météo de Tomblaine.

Réf. F/98/88780818 (00)

Région de Saulcy. Au lieu dit "Le pont de la poule qui boit", M. X occupé dans son jardin, observe vers 21h le passage d'un avion dans le lointain. Après disparition de celui-ci, lui succède une gerbe de feu, grosse à l'oeil au comme une noix, descendante et multicolore. La même scène se reproduit quatre soirs de suite, en présence des gendarmes, jumelles grossissantes 13x à l'appui. Selon les dires de la gendarmerie, il s'agirait d'une sonde météorologique ou plutôt d'un phénomène fréquent et naturel (?) qui succède au passage d'un avion en haute altitude. Liberté de l'Est du 24.8.78.

Septembre 1978

Réf. F 06/68780905 (00)

Mardi 5 septembre, le soir, Mulhouse (68). Différents témoins dont le récit concorde ont aperçu dans la nuit des boules lumineuses venant du Nord. Elles ont volé silencieusement à faible altitude puis ont monté à une allure vertigineuse pour se perdre dans les nuages. les 3 objets avaient l'apparence d'une assiette plate surmontée d'une demi-sphère. Leur diamètre a été estimé à environ 25 m. Est Républ. du 08.09.78.

Réf. F/98/88780908 (00)

Région d'Epinal. La scène s'est déroulée dimanche en fin d'après-midi, sur les hauteurs de la cité des images, à la Vierge. Il est environ 18h30 quand toute une famille aperçoit dans le ciel un engin bizarre qui se dirige vers le relais de la télévision. Il est brillant, rouge à l'arrière et ne fait ni bruit ni fumée. Il a la forme d'un gros cigare qui mesure au moins cent mètres de long. Après être disparu derrière le relais de TV, il est revenu 16 fois. S'agissait-il du même, ou bien sont-ce 16 OVNI qui ont traversé le ciel spinalien jusqu'à 22h? A Saint-Laurent, nous a-t-on rapporté, à la même heure des personnes ont aperçu un vol groupé de trois objets mystérieux. Tous ceux qui ont assisté à ces passages sont formels: "Il ne s'agissait ps d'avions". La police et la gendarmerie ont été alertées. Liberté de l'Est du 10.9.78.

Réf. F/99/52780912 (00)

Le mardi 12 septembre 1978, vers 1h30, un chaumontais observa un objet lumineux planant au-dessus de Brottes. De couleur jaune, sou-

lignée d'un filet vert, l'apparition est restée suspendue dans le ciel durant près de 20 minutes avant de disparaître en laissant des traînées jaunes. Est Républicain du 13.09.78.

Réf. F/98/88780913 (00)

Région d'Epinal. Récit du témoin Mme Golczewski Sylviane (membre LDLN 88). Après avoir lu un article relatif à l'observation d'un OVNI à Epinal, j'ai décidé de consacrer quelques soirées à l'observation. Le mardi (12 sept.), je n'ai rien vu et j'ai d'ailleurs abandonné assez tôt. Le mercredi, j'ai commencé à observer vers 21h30, lorsque vers 22h45 mon regard fut attiré par une lumière vive et j'ai vu passer au-dessus de l'arbre qui est dans le jardin, un objet rond d'un bleu très vif et suivi d'une traînée du même bleu moins lumineuse. Dans la traînée apparaissaient des "étincelles" d'un rouge vif. L'objet est passé rapidement puis a disparu au-dessus du toit. Après avoir noté ce que je venais de voir, j'ai continué à observer très longtemps (presque toute la nuit). J'ai raconté tout cela à mon mari et à mon frère mais je n'ai pas osé aller à la gendarmerie. Je ne peux pas dire si l'objet était visible avant que je ne l'aperçoive, car je ne l'ai pas vu arriver.

Réf. F/15/54780913 (00)

Mercredi 13 septembre, 22h40, Laxou (54) et Belford (90). Une Belfortaine rentrant chez elle en voiture observe dans le ciel une fusée lumineuse qui s'est affritée au bout de sa course. Un habitant de Laxou confirme l'observation du premier témoin. Il a aperçu haut dans le ciel, le passage rapide d'une grosse étoile filante se désagrégeant en fin de course et laissant tomber une légère traînée de points rouges.

Réf. F/98/52780913 (00)

Le mercredi 13 septembre 1978, aux environs de minuit, alors qu'il se trouvait sur son balcon situé au 4e étage d'un immeuble, testant une paire de jumelles, un habitant de St Dizier constata, vers le Sud-Ouest, la présence d'une boule lumineuse de couleur orange vif, stationnaire, dans le ciel étoilé. Au bout de quelques instants, il la vit monter verticalement pour stationner 4 à 5 secondes, puis effectuer une trajectoire rectiligne horizontale vers la droite et finalement disparaître d'un seul coup après 10 secondes de trajectoire. Cette boule était parfaitement sphérique, nettement découpée, mais sans autre détail apparent.

Réf. F/93/88780914 (00)

Région d'Epinal (ZAC). Récit du témoin Mme M. ouvrant la fenêtre pour fermer les volets, je vis une "étoile" se déplaçant du Nord vers le Sud. Je demandai à mon mari de venir et nous vîmes ce point brillant devenir tout-à-coup plus lumineux au fur et à mesure qu'il se rapprochait de nous. Il s'arrêta brusquement et à ce moment nous aperçûmes une autre "étoile" venant à sa rencontre du Sud vers le Nord. Celle-ci s'arrêta près de la première puis, après quelques secondes, repartit dans la direction d'où elle était venue. Nous la suivîmes des yeux en négligeant le premier point lumineux qui était resté sur place et dont nous ignorons ce dont il est devenu. Il nous a semblé que ces points se déplaçaient à grande vitesse, bien que la nuit et sans aucune référence de grandeur et de distance, nous ne puissions donner de précisions. Ce qui nous a étonnés, c'est que ces points lumineux s'arrêtèrent brusquement et repartirent aussi vite. Nous n'avons pas regardé nos montres mais cette observation n'a duré que quelques minutes.

Réf. F/99/52780916 (00)

Le samedi 16 septembre 1978, vers 22h45, depuis une butte dominant le village de Cousances-les-Forges, un témoin vit soudain apparaître une boule lumineuse orange qui se dirigea, à vitesse relativement moyenne, vers un groupe de peupliers servant de repère. Le phénomène grossit alors puis effectua presque un angle de 90° et descendit verticalement pour se livrer ensuite à une série de zigzags et finir par s'éteindre brusquement. L'objet fut vu environ pendant 35 secondes et aucun bruit ne fut aperçu.

Réf. F/98/88780917 (00)

Région de Jeuxey. Récit de M. M.C.: Rangeant mon véhicule dans le garage, j'aperçois soudain une boule incandescente et brillante qui n'était sûrement pas un aýion. Après un instant d'immobilité, celle-ci est partie à une vitesse extraordinaire et a disparu. Pas de bruit, dimensions et directions non précisées.

Réf. F/15/54780919 (00)

Mardi 19 septembre, 7h50, Jarville (54) et Nancy (54). Un habitant de Jarville menant ses enfant à l'école a observé le passage rapide d'une fusée dans le ciel. L'observation dura plusieurs minutes. Un habitant de Nancy aurait également aperçu le phénomène lumineux. A l'aide de longue vue, il s'aperçu qu'il s'agissait en fait d'un ballon. Est Rép. 20.9.78 et 21.9.78.

Réf. F/99/52780923 (00)

Le samedi 23 septembre 1978, vers 22h30, à Poinson-les-Nogent, un gendarme en fonction dans la région parisienne et son épouse observèrent un gros point lumineux qui se tenait au-dessus d'un petit bois de sapins. Il avait l'aspect d'une grosse étoile très brillante, blanche, qui ne clignotait pas (grosseur estimée à deux fois celle de Vénus). Il n'y avait aucun halo ou débordement de lumière. La distance entre les témoins et le petit bois de sapins fut estimée à 300 à 400 mètres. Aucun bruit n'émanait de l'objet. Au bout d'un moment, celui-ci projeta un petit faisceau blanchâtre en direction des sapins. Aucun déplacement ne fut remarqué par les témoins. L'objet resta stationnaire puis disparut sur place en s'éteignant soudainement. L'observation dura au total une quarantaine de secondes.

Réf. F/98/88780924 (00)

Région de Gérardmer. Dimanche, en fin de matinée, des habitants de Gérardmer qui habitent sur le coteau des Xettes pensent avoir aperçu un OVNI dans le ciel. Celui-ci, brillant et argenté, d'une forme assez allongée se déplaçait à grande vitesse dans la direction Sud-Nord. L'observation a duré quelques minutes.

Réf. F/98/88780924 (01)

Région de Vecoux. A la même heure, un habitant de Vecoux a vu un engin présentant les mêmes caractéristiques que celui de Gérardmer mais fixe dans le ciel. Dans une réflexe, l'observateur bondit chez lui pour s'emparer d'un appareil photo mais celui-ci était dépourvu de pellicule. Le temps perdu fit qu'à son retour l'OVNI avait disparu.

Réf. F/99/52780924(00)

Le dimanche 24 septembre, alors qu'elle roulait en direction de Froncles-Buxières, entre 0h15 et 0h20, une jeune fille remarqua sur sa droite, après le panneau de Vignory, dans un virage, un insolite objet orange vif et lumineux en forme de bol renversé. Elle situait l'objet à 2 km à vol d'oiseau de son véhicule, alors qu'il se trouvait au-dessus d'un coteau. L'objet ne possédait aucun feu de position et ses contours étaient nets, sauf la partie rectiligne qui était légèrement floue. Le témoin le vit descendre en trajectoire courbe et disparaître progressivement derrière le lieu-dit "le Châtel". A noter que ce même témoin revit un OVNI le samedi 13 janvier 1979, entre Minuit et 1h30 du matin, dans le même secteur près de Froncles-Buxières. Son père vit également cet objet depuis son domicile, par la fenêtre de son appartement.

Réf. F/15/54780925 (00)

Lundi 25 septembre, 20h45, Vandœuvre (54). Une personne observe l'étrange va et vient de feux rouges au loin depuis son domicile.

Réf. F/98/88780000 (00)

Récit du Témoin M. R-G. Région de Thaon-les-Vosges. Entre Oncourt et Thaon, juste au droit de la scierie à 18h30 (en automne), j'avais le soleil dans le dos et regardais vers l'est, quand j'ai vu alors trois points lumineux qui décrivaient dans le ciel une sorte de circuit ovale mais à des vitesses différentes. L'observation a bien duré cinq minutes, lorsque tout à coup deux points lumineux disparurent puis le troisième. Je ne peux pas dire de quoi il s'agissait.

Octobre 1978

Réf. F/99/52781000 (00)

En octobre 1978 (date exacte inconnue), vers 22h30, une habitante de Poinson-les-Nogent observa un objet verdâtre qui stationnait au-dessus d'un bois situé à environ 500 m de chez elle. Cet objet était de forme discoidale, assez allongée aux extrémités. Ses contours étaient nets, à l'exception des extrémités un peu floues. Un halo de couleur vert pâle comme l'objet entourait celui-ci. Il n'éclairait pas le paysage. A l'oeil nu, le témoin évalua sa taille à celle d'un grand plat (50 ou 60 cm de diamètre) et son altitude à 300 m au plus au-dessus du bois. Il disparut au bout d'une minute environ en descendant derrière le bois et en gardant toujours la même forme, sans diminuer de grosseur et sans aucun bruit.

Réf. F/15/54781016(00)

Vendredi 6 octobre, 20h45, Nancy (54). Une personne observe le passage lent d'un objet lumineux orange de la forme d'un ballon de rugby de la taille d'une voiture, au ras des toits d'une rue de la ville. L'objet évolue silencieusement du SO au NE en descendant régulièrement. Le phénomène est caché de la vue du témoin qui se trouve à son balcon, par les toits environnants.

Réf. F/99/52781006(00)

Le vendredi 6 octobre 1978, entre 21h45 et 21h50, quatre amis furent témoins de plusieurs phénomènes insolites, entre Bettancourt et Angerville, depuis le lieu-dit "Le Musqueux". A 21h45, ils découvrirent un objet rond, jaune orangé, de la taille de Vénus à

bout de bras. Aux jumelles, il ne révèle qu'un contour flou. Il s'apprête à disparaître à leur droite, derrière un arbre, lorsqu'un second objet apparaît, en tout point identique au premier, juste en haut et à droite d'un pylône EDF et se perd finalement sur l'horizon en rapetissant, sans aucun bruit. Une vingtaine de minutes environ plus tard, un troisième objet absolument semblable aux deux autres apparaît à sa vue, l'un des témoins fait des signaux au flash dans sa direction mais n'obtient aucune réaction. L'objet orange lumineux se dirige vers la gauche et s'immobilise soudain pendant 10 secondes avant de repartir en sens inverse et de s'éteindre subitement dans le ciel. La durée totale de l'observation se situe autour de 5 minutes (2 mn pour le 1er objet, 1 mn pour le second, 1 mn/2 pour le 3e).

Réf. F/99/52781007 (00)

Le samedi 7 octobre 1978, aux environs de 21h15, au-dessus de la digue de Charmes-les-Langres, 8 personnes observèrent un curieux phénomène. De l'autre côté du réservoir, ils aperçurent en effet une grosse boule orangée qui, en se rapprochant, semblait grossir sans vraiment se déplacer. Elle était assez basse sur l'horizon et se découpait au-dessus d'une rangée d'arbres en semblant suivre la voie de chemin de fer qui se trouve juste de l'autre côté. Cette sphère était énorme, au moins égale à trois fois la pleine lune. Ses contours étaient nets tandis qu'une zone plus foncée, noirâtre, était visible au centre. Elle se trouvait à environ 400 à 500 mètres des témoins qui avaient l'impression qu'elle ne se déplaçait pas vraiment ou très lentement. Elle disparut peu à peu en diminuant de grosseur, comme si elle rétrécissait. L'observation dura au total plus de 5 minutes, dans un silence complet.

Réf. F/15/54781010 (00)

Mardi 10 octobre, 18 h., Cirey-sur-Vezouze (54), Baccarat (54) les Vosges (88). Plusieurs témoins ont observé le passage de feux oranges et rouges éclairant les nuages. Démenti: il s'agit de manoeuvre militaire.

Réf. F/99/52781010(00)

Le mardi 10 octobre 1978, vers 1h30 du matin, alors qu'il se trouvait dans le secteur D'Ageville, un témoin aperçut un point lumineux très brillant, plus gros que l'Etoile Polaire, qui se déplaçait lentement. Il pensa tout d'abord à un avion, mais alors qu'il se trouvait pratiquement à sa verticale, il se rendit compte qu'il n'y avait pas de feux clignotants et que cet objet avait une forme allongée, rougeâtre à l'avant, blanc pour le reste. La couleur blanche était très brillante, mais les contours de l'objet étaient cependant bien nets. Il se déplaçait lentement sur une trajectoire horizontale. Le témoin prit une photo et s'apprêtait à en prendre une seconde lorsqu'il se produisit brusquement un éclatement de lumière blanche, comme si l'objet explosait en triplant de volume. Aussitôt après, il accéléra brutalement pour disparaître à une vitesse foudroyante en diminuant de grosseur et en suivant une trajectoire ascendante. Aucun bruit ne fut perçu durant toute la durée de l'observation. La photo fut certifiée sans falsification, trucage ou surimpression par un photographe professionnel.

Réf. F/15/54781010(00)

Mardi 10 octobre, 3h50, Maxéville (54). Un habitant observe depuis son domicile le passage d'une boule lumineuse orange du N au S. Le phénomène s'immobilise, s'éteint et reprend sa route avec des clignotants blancs.

Réf. F/99/52781011(00)

Le mercredi 11 octobre, alors que le soleil déclinait sur l'horizon, un jeune couple promenait ses deux chiens lorsque, vers 18h30, ils observèrent un objet ponctuel qui se déplaçait silencieusement dans le ciel à vitesse moyenne. Visuellement, sa grosseur apparente correspondait à celle de la planète Vénus et sa couleur était orange lumineux. Au bout d'une minute de trajectoire rectiligne, l'objet effectua une courbe à 110° et disparut d'un coup au bout de celle-ci. Il était absolument silencieux et n'était suivi d'aucun sillage ou traînée de condensation. L'observation eut lieu à Ancerville-Gue.

Réf. F/99/52781012(00)

Le jeudi, 12 octobre, un couple se promenait, comme la veille, en compagnie de ses deux chiens, à Ancerville-Gue. Il était 18h40 lorsqu'ils remarquèrent simultanément un objet ponctuel rouge-orangé qui se déplaçait sur une trajectoire horizontale vers le village haut-marnais de Chamouilley. A l'aide de jumelles, ils le virent sous l'aspect d'une boule orange parfaite, se déplaçant silencieusement. Au bout de deux minutes, il s'éteignit brusquement en pleine course. Soudain, il se forma une double traînée de condensation blanchâtre un peu grise, beaucoup plus grosse que celle émise par une Caravelle ou un Boeing à cette altitude. Les deux traînées se formaient sur le passage récent de la boule orange et s'écartaient très nettement l'une de l'autre. Puis, brusquement, 20 secondes plus tard, les deux témoins aperçurent un corps de forme allongée, genre cigaroïde, situé entre les deux traînées. Aux jumelles, cet objet, d'un aspect solide, avait près de 3 cm de longueur apparente. Il était de couleur aluminium très brillant, lumineux de lui-même. Soudain, cet objet cigaroïde, statique, sembla exploser en mille morceaux tout en émettant une très vive lueur blanchâtre et des éclairs comme du magnésium. Cette "explosion" silencieuse fut également visible à l'oeil nu. Enfin, la double traînée de condensation se dissipa en quelques secondes et tout redevint normal.

Réf. F/15/54781012(00)

Jeudi 12 octobre, 23h10, Bouxières-aux-Dames (54). Plusieurs témoins observent sur le lieu dit "La Pelouse" un étrange personnage blanc qui se déplace rapidement sans toucher le sol. Il réagit aux phares de voiture et semble porter une longue tunique transparente. Il disparaît sur place.

Réf. F/06/52781015(00)

OVNI dans le ciel de Reims. A trois reprises, cette semaine, un Ovni a été observé par des témoins au sol dans le triangle Thil-Pouillon-Villers-Franqueux (Marne) près de Reims. L'Ovni observé serait une soucoupe ovoïde d'environ sept mètres de diamètre, entouré d'un halo vert, et ponctué de lumières rouges clignotantes. Il semble suivre la rotation de la terre, et se déplace à 1700 mètres d'altitude. Il est apparu trois soirs de suite à des témoins oculaires (mercredi, jeudi et vendredi), vers 20.00 heures pendant une période de temps variant entre dix et soixante minutes. Deux avions, mercredi, et un troisième, jeudi, se sont dérottés de quelques degrés pour observer le phénomène, détecté en outre sur les écrans radars de la tour de contrôle d'Athis-Mons.

Réf. F/15/54781015(00)

Dimanche 15 octobre, 22 h., Bouxières-aux-Dames (54). Deux personnes dans une voiture stationnée au lieu dit La Pelouse observent deux formes verticales blanches sortir du bois. Les "apparitions" ne touchent pas terre et se déplacent vers les témoins apeurés. Alors que les phares s'allument, les phénomènes s'enfuient à très grande vitesse et disparaissent sur place.

Réf. F/15/54781017(00)

Mardi 17 octobre, 23h10, Bouxières-aux-Dames (54). Les trois témoins du jeudi 12.11, accompagnés de 2 autres personnes, décident de surveiller les lieux (la Pelouse). Ils sillonnent la zone en voiture, puis l'un d'eux descend et ouvre la marche avec sa torche, la voiture le suit tous feux éteints. Soudain, à la sortie du bois, tous peuvent apercevoir la forme blanche apparaître et fuir dans la forêt à une vitesse vertigineuse.

Réf. F/99/52781027(00)

Le vendredi 27 octobre à 22h20, trois personnes qui se trouvaient au lieu-dit "La Brèche", en bordure du Lac de Der, observèrent un point brillant blanc lumineux évoluant dans le ciel étoilé et se rapprochant de leur secteur. Examinant le phénomène aux jumelles, l'un des témoins remarqua alors une forme nettement allongée, sombre et cigaroïde dont les contours ainsi que les deux extrémités étaient flous. L'objet était statique, avait une apparence quelque peu solide et possédait en alternance des parties éclairées de couleur blanche lumineuse; celles-ci étaient au nombre de trois et de forme légèrement bombée évoquant trois "fenêtres" presque carrées alignées sur le même plan horizontal, la lumière émise par ces "fenêtres" débordant légèrement sur les bords. L'engin était silencieux et ne possédait aucun feu de position. Il effectua finalement une trajectoire horizontale et disparut peu à peu à l'horizon.

Réf. F/99/52781028(00)

Le samedi 28 octobre, alors qu'il se trouvait près de Dugny-sur-Meuse, à 5 km de Verdun, et qu'il était 23h30, un pilote d'hélicoptère observa un disque blanc incandescent, statique, à sa verticale sous le plafond nuageux et absolument silencieux. La lumière émise par cet objet d'aspect solide était intense, du type néon, et les contours du disque étaient plus ou moins flous. Le pilote estime le diamètre du disque à 2 m environ. Il se trouvait à environ 300 m juste au-dessus de lui, et il se sentit comme surveillé. Il observa le phénomène durant quelques 30 secondes. La lumière blanche, un peu laiteuse, de cet objet, était soutenable et ne faisait pas mal aux yeux. Enfin, après 30 secondes, il s'éteignit brusquement en plein ciel. Agé de 32 ans, le témoin totalise plus de 1500 heures de vol et rejette toute hypothèse d'aéronefs pour expliquer son observation.

Réf. F/99/52781029(00)

Le dimanche 29 octobre, entre 18h30 et 19h, trois témoins (un couple et leur fils), roulant vers St Mihiel, virent une curieuse lumière dans le ciel et la perdirent de vue en traversant cette ville. A la sortie de St Mihiel, ils la retrouvèrent face à eux et venant droit sur eux. A ce stade de l'observation, ils pensèrent avoir affaire à un avion ou à un hélicoptère volant à basse altitude. Finalement, afin d'en avoir le cœur net, ils arrêtèrent leur voiture sur le bas-côté de la route et descendirent pour mieux observer

cet objet. C'est alors qu'ils voient non pas une mais deux puissantes lumières oranges, genre phares, très fortes, Elles arrivent droit sur la route, et quand le phénomène passe à leur verticale, à environ 20 mètres au-dessus de la route, les témoins aperçoivent un corps ovoïde gris métallisé genre aluminium terne et lisse, muni de ces deux phares oranges à l'avant, qui glisse silencieusement et continue sa trajectoire rectiligne pour finalement disparaître vers le Sud-Ouest. Bientôt, ce ne fut plus qu'un point lumineux dans la lumière crépusculaire.

Novembre 1978

Réf. F/99/52781100(00)

A la mi-novembre 1978, en semaine, vers 16h, une personne, à bord d'une voiture, à St Dizier, remarqua, dans la direction du Centre Hospitalier Spécialisé, une boule jaune-doré stationnaire. Elle était à environ 500 à 700 m d'altitude. Ses contours étaient nets et parfaitement sphériques. L'objet brillait au soleil, rigoureusement immobile. Le témoin perdit l'objet de vue lorsque son père, qui conduisait la voiture, prit une autre route.

Réf. F/15/54781116(00)

Un retraité sort de chez lui et aperçoit une lueur dans un champ à 200 m devant lui. Jeudi 16 novembre 1978, 18h53, Bainville-sur-Madon (54). Comme il s'agit de son champ (!) il s'approche et constate qu'il s'agit d'un étrange engin posé qui émet cette lueur orange. L'objet avait la forme d'un demi-oval vertical de couleur brune surmonté d'une coupole transparente éclairée de l'intérieur. Soudain le phénomène s'élève lentement sans bruit effectue un virage à angle droit et disparaît vers l'Est. La taille de l'engin a été évaluée à environ 5 m de longueur.

Réf. F/99/52781121(00)

Le mardi 21 novembre, un ancien pilote de l'Armée de l'Air et sa famille, demeurant à Nantes, allaient rendre visite à de la famille à Nogen-en-Bassigny. Le temps était couvert et il y avait du brouillard. Il était environ 1h30 du matin et ils se trouvaient à la sortie de Mandres-la-Côte lorsque, brusquement, ils virent une grande illumination dans le ciel, sur leur gauche. Puis, peu à peu, deux énormes soucoupes lumineuses se découpèrent, au fur et à mesure qu'elles de rapprochaient de la route sur laquelle ils se trouvaient. Elles étaient de forme allongée, de couleur bleue très vive elles étaient de forme allongée, surmontées de coupôles orangées brillantes tandis qu'une protubérance plus rouge était visible au-dessous. Elles devaient faire environ 60m de diamètre pour une hauteur de 15 à 20 m. Sur le pourtour, se dessinaient 5 ou 6 "fenêtres" éclairées d'une couleur jaunâtre, de forme carrée. Les deux objets étaient entourés d'un halo de couleur dominante bleue. Le moteur de la voiture toussa deux ou trois fois, les phares faiblirent, puis tout s'arrêta. La voiture fit encore quelques mètres sur la lancée avant de s'immobiliser. Les deux engins traversèrent la route devant la voiture, à une altitude n'excédant pas 100 mètres et à environ 80 m des témoins. En passant devant eux, ils basculèrent légèrement vers eux. Le conducteur baissa sa vitre pour les regarder passer et il entendit alors une sorte de bourdonnement électrique qui en émanait, semblable au bruit d'un générateur. Les deux Ovni disparurent de l'autre côté de la route en diminuant progressivement de grosseur. Lorsqu'ils eurent disparu, il fallut au chauffeur une bonne quinzaine de minutes pour faire repartir sa voiture.

Réf. F/15/54781123(00)

Jeudi 23 novembre, vers 17.00 heures, Pont-à-Mousson (54). Une mère de famille habitant au Haut du Rieupt (banlieu du Pont sur un coteau) revient de chercher ses deux fils de l'école. Alors qu'elle arrive à une centaine de mètres de son domicile en voiture, elle aperçoit trois énormes phares rouge-oranges l'éblouir provenant d'un étrange engin au-dessus d'un champ labouré bordant la route. Un bruit assourdissant effraie les témoins et ils ont la stupeur de voir le mystérieux appareil (un disque bombé surmonté d'une coupole opaque, le tout verdâtre, d'un diamètre de 10 m) survolé leur véhicule pour s'éloigner dans le ciel. Les témoins se réfugient dans la maison et peuvent observer pendant deux heures (!) le même manège de l'OVNI qui effectue des grandes boucles au-dessus de la région. Deux témoins isolés l'un et l'autre constatent également le spectacle insolite alors qu'il est en altitude.

Réf. F/15/54781129(00)

Mercredi 29 novembre entre 17 et 19 heures, Nancy et banlieu (54) Plusieurs témoins situés à des endroits différents dans la ville aperçoivent dans le ciel un phénomène lumineux orange de forme elliptique survoler la ville N-S à vitesse régulière.

Décembre 1978

Réf. F/98/88781202(00)

Région de Cornimont, Saulxures-sur-Moselotte. 17h15 à Cornimont. Quatre témoins. Forme lumineuse jaune se rapprochant horizontalement et projetant sous elle un "faisceau" tronconique, puis après apparition d'un autre "faisceau" identique au précédent mais cette fois au-dessus, elle monta verticalement et disparut en plein ciel. Durée totale 30 secondes environ. Aucun bruit, odeur ou effet secondaire.

Réf. F/98/88781202 (01)

Région de Rupt-sur-Moselle. 17h15 à Rupt-sur-Moselle. Témoin Mme Laheurte. Forme cylindrique lumineuse en position verticale et projetant quatre rayons lumineux (deux au-dessus et deux en-dessous) en ascension. Disparition en plein ciel après une trentaine de secondes. Aucun bruit.

Réf. F/98/88781202(02)

Région d'Epinal, entre 17 et 18 heures. Trois témoins (Mr et Mme V..H... et Mlle C. D...) observent un OVNI au Sud-Ouest se dirigeant vers le Nord-Est; de couleur rouge orangé, il projetait vers le haut et vers le bas un "faisceau" lumineux en forme de V. Un seul objet, trajectoire rectiligne, n'a pas changé de forme, dimension comparée à la 1/2 lune, pas de hublots. Disparition après une dizaine de secondes derrière la cheminée d'un CES.

Réf. F/98/88781202(03)

17h 17h15 à Epinal (ZUP). Deux faisceaux lumineux observés durant 15 secondes puis extinction. Vers l'Ouest, persistance d'un sillon lumineux.

Réf. F/98/88781202(04)

17h15 à Epinal. Deux témoins observent une "1/2 sphère" blanche, en trajectoire descendante avec 3 ou 4 branches lumineuses - puis explosion sans bruit.

Réf. F/98/88781202(05)

Région de Contrexéville. Un témoin, M. Guy Lescoffier, observe au lieu dit "La Chaille" une longue trainée lumineuse puis comme un puissant phare d'auto avec autour comme des étincelles. Ensuite disparition par une sorte d'explosion "sans bruit".

Réf. F/98/88781202(06)

Région de Vittel. Un témoin M. Thibault observe depuis la route Vittel-Darney, une forme lumineuse couleur coucher de soleil, en altitude moyenne. Puis deux kilomètres plus loin il aperçoit une trainée descendante et spiralée puis remontante. Celle-ci persiste jusqu'à 18h30. Rapport de gendarmerie effectué à Darney vers 17h20.

Réf. F/98/88781202(07)

Région de Bugnéville environ 16h30 - 16h45. Un témoin M. Baguet (sous les drapeaux) aperçoit à mi-chemin entre Ares et Bugnéville (en direction de Schelter) deux 1/2 cercles, comme deux moitiés de lampes électriques. Egalement une trainée multicolore. Puis il y eut un grand éclat blanc et disparition mais avec persistance lumineuse pendant une heure.

Réf. F/98/88781202(08)

19h05 TU Avion OOSDJ B-737 EBBR LIMJ MG226 PLN N° 4024 FL 330 Le pilote de l'avion aperçoit "à 10 h." travers est d'Epinal, une fusée qui fait explosion puis un parachute. Ensuite, persistance d'une trainée lumineuse.

Réf. F/99/52781210(00)

Le dimanche 10 décembre à 20 h. à Ancerville-Gue, alors qu'il portait la soupe à son chien, un témoin observa, en direction du Nord-Ouest, la présence d'une boule orange lumineuse nettement découpée et stationnaire sur l'horizon. Après quelques instants, celle-ci se mit à avancer silencieusement de la droite vers la gauche, par rapport à deux arbres servant de repère. Sa trajectoire horizontale était saccadée. Elle se dirigea ainsi lentement et à basse altitude vers les bois de Marnaval (Hte Marne). La boule semblait palpiter ou vibrer sur elle-même. Le témoin put la suivre durant 40 secondes avant qu'elle ne soit cachée par un bois proche.

Réf. F/98/88781212(00)

Ce mardi 12 décembre, vers 18h30, deux témoins observent durant 3 à 4 minutes un phénomène lumineux très intense mais de forme mal définie et ce dans la direction de Contrexéville-Auzainvilliers (Sud-Est). Le phénomène présent un aspect "spongieux" sur lequel M. Jacquelin (le témoin) semble apercevoir des "taches" (un peu comme sur le soleil) alors que son épouse voit l'ensemble "plutôt flou". Le phénomène observé aux jumelles 16 x 50, présente un aspect proche de celui d'une "balle de golf". Le ciel est étoilé et le vent nul.

SURVOL D'UN QUARTIER DE NANCY PAR UN OBJET
LUMINEUX

Date de l'observation: vendredi 6 octobre 1978 (sans lune)
Lieu: ville de Nancy (54)
Heure: 20h45
Nombre de témoins: 1 (anonymat demandé)

Déclaration du témoin: "Voulant fermer les volets de ma fenêtre au premier étage de l'immeuble, je me penchai vers la gauche et j'aperçu soudain dans le ciel, au bout de la rue de la Salle, le passage lent d'un objet ayant la forme d'un ballon de rugby et de couleur orangée. Il rasait les toits des écoles et de la pharmacie sans bruit. Je l'ai vu descendre environ 2 sec. et enfin disparaître derrière le toit de l'école Ory".

Remarques: Le ciel était légèrement couvert ce jour-là, le phénomène a suivi une direction SO vers NE en ligne droite, l'observation totale a duré 5 sec., la distance OVNI-témoin peut être estimée à une centaine de mètres seulement, l'altitude de l'OVNI se situe au ras des toits environnants soit inférieure à 30 m. La taille réelle du phénomène est comparable à celle d'une voiture moyenne, le quartier était désert.

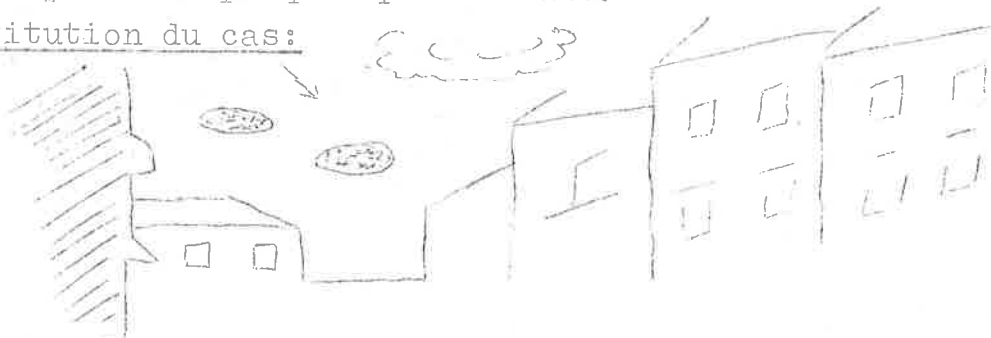
Dessin du phénomène:



L'enquête: Nous avons lancé un appel à témoins par la presse, aucun autre témoignage n'est venu corroborer les dires de Mme X. Aucune détection radar à la base la plus proche n'a été perçue. Aucun trafic aérien n'était prévu à cette heure et en ce lieu.

Le témoin: Mme X est une mère de famille de bonne foi qui sait reconnaître les avions ou les hélicoptères qui survolent bruyamment la ville assez souvent le jour. Le témoin n'a pu se méprendre à ce point avec de tels aéronefs. Rappelons que Nancy est située dans une cuvette et l'absence de détection au radar peut s'expliquer par ce fait.

Reconstitution du cas:



Conclusion: Le phénomène observé présente toutes les caractéristiques d'un OVNI: luminosité orange, déplacement avec absence de bruit, forme d'un ballon de rugby, survol d'une école ... A noter que, comme bien d'autres cas enregistrés, il n'y a eu qu'un seul témoin alors que le phénomène survolait une agglomération!

Enquête réalisée par le GPUN

LORSQU'UN OVNI PASSE PAR LA

Au cours de l'une de mes premières approches du phénomène OVNI à l'intention des néophytes, j'avais promis d'exposer dans un article les effets constatés lors d'apparition d'OVNI que ce soit survol simple ou atterrissage, Nous y venons maintenant. Ce sont les effets constatés lors de rencontre du IIE type.

Nous avons vu les effets électromagnétiques qui se manifestaient:

- sur les voitures, en occasionnant l'arrêt du moteur et l'extinction des phares. Ce phénomène est très souvent constaté en relation avec le survol d'un OVNI
- sur le secteur, lors du survol à basse altitude d'un des engins
- sur l'appareillage électrique et radio des appareils en vol.

Nous avons aujourd'hui les effets sur les témoins, sur les animaux et sur le terrain en cas d'atterrissage.

Le témoin ressent une sensation d'oppression et de chaleur qui l'envahit lentement, associée bien souvent d'un fourmillement dans les jambes qui peut conduire à une paralysie momentanée. Après plusieurs heures, il aura des nausées et des maux de tête, et sera frappé de somnolence durant quelques jours. D'un côté psychologique, le témoin sera souvent pris d'une frayeur indescriptible, et sera sous une sorte d'état de choc, perdra plus ou moins la mémoire. Chez les animaux on trouvera cette même peur panique qui ne trouvera de solution que dans la fuite et l'agitation. Leur instinct très poussé et leurs sens plus développés avertiront parfois l'homme comme ce fut le cas à Quarouble.

Les traces physiques qui demeurent après l'atterrissage sont les effets les plus intéressants des OVNI, car ils pourront constituer des preuves plus utilisables que les photos et les témoignages, car tous deux sont sujets à caution.

En Australie, dans le Queensland en 1966, on a retrouvé des nids de soucoupes

- cercles de 5 à 15 m de diamètre, à l'intérieur desquels la végétation est couchée et écrasée dans un certain sens. Ces nids de soucoupes sont retrouvés dans d'autres endroits, à Aumetz, en Moselle, nous avons pu en étudier un, mais il n'y avait pas les autres effets que l'on retrouve habituellement;
- des trous nets qui auraient pu être faits par une sorte de train d'atterrissage (Quarouble 1954)
- la terre remuée ou desséchée (Marliens 1967)
- la végétation brûlée ou arrachée, un sol devenu stérile
- calcination des roches devenues friables et cassantes
- cristallisation de certains matériaux.

Les échantillons prélevés peuvent apporter des indications à condition toutefois de les remettre à des groupements sérieux. Des chimistes faisant partie de groupements se sont proposés de faire les analyses, nous aurons donc l'assurance d'avoir des résultats. Mais à quand un prochain atterrissage.

Christian Petit
président de la CLEU

OBSERVATION RAPPROCHEE A VITRY-LES-NOGENT
(HAUTE-MARNE) en septembre ou octobre 1974

Enquête: Mrs Lionel Danizel, Patrick Koenig, Jean-Luc Thiebaud, Mlle Christine Zwygart.

Le témoin: Il s'agit de M. M., âgé de 59 ans à l'époque des faits, employé technique (actuellement en retraite). C'est un homme accueillant et sympathique qui, à chaque fois que nous sommes allés le voir, a toujours répondu à nos questions avec gentillesse et simplicité. Ses déclarations n'ont jamais varié et nous n'avons pu mettre sa sincérité en doute.

Les lieux: L'ancienne maison de M. M. (qu'il n'habite plus maintenant) se trouve au sommet du pays de Vitry-les-Nogent, où elle est relativement isolée en compagnie de quelques autres. La route qui y mène s'achève en cul de sac, laissant la place à un chemin de terre, bordé de haies et d'arbres, qui conduit dans les champs et à l'entrée duquel est érigé un calvaire. Un château d'eau se dresse non loin, en bordure de la route.

Les faits: On était en septembre ou octobre 1974. Il était environ minuit et M. M. était assis sur son lit, au premier étage de la maison, n'arrivant pas à trouver le sommeil. Le temps était doux, la nuit relativement claire, et la fenêtre était ouverte. Brusquement, par cette fenêtre ouverte, M.M. aperçut deux puissants phares lumineux, de couleur jaunâtre, qui éclairaient les environs de la maison. Il pensa tout d'abord à une voiture qui arrivait très vite par la route, mais il n'y avait aucun bruit de moteur. C'est alors qu'il vit un objet tout à fait inhabituel qui passait entre le mur de sa maison et une haie qui borde un chemin de terre à environ 6 m de là.

Cet objet ressemblait à une "chenillette" de l'armée, ou, mieux encore, à un hors-bord glissant sur l'eau. Il volait à 1 m environ au-dessus du sol, sur une trajectoire horizontale et dans un silence complet. Le témoin estima sa longueur à 2,50m et sa largeur à 2m. L'arrière était arrondi, tandis que l'avant se terminait en pointe. Son corps était bombé mais le témoin ne le vit pas "en épaisseur". Une sorte de "brouillard" l'entourait au-dessous et à l'arrière.

La lumière émanait de deux phares ovales situés à l'avant. Les faisceaux étaient nettement délimités et s'écartaient l'un de l'autre, ne semblant pas se toucher, et laissant un "vide" entre eux. Chaque faisceau était en forme de V. Juste derrière ces phares, se trouvaient placées deux sortes de coupoles bombées qui faisaient penser à du verre opaque et à travers lesquelles le témoin ne put rien discerner. Il se trouvait lui-même à une hauteur de 3 à 4m au-dessus de l'objet. Celui-ci allait à la vitesse d'une voiture extrêmement rapide. Le temps pour M.M. d'aller à sa fenêtre, l'objet avait disparu. Conscient de l'anormalité du phénomène qu'il venait de voir, M. M., intrigué mais non effrayé, chargea son fusil de chasse ("... Un coup de 21 grains et un de 12 grains!...") avec l'intention de tirer sur l'objet s'il venait à repasser, puis il se recoucha.

Or, comme s'il voulait le prendre au mot et le narguer, le phénomène se reproduisit! Il était en effet aux environs de 2 h. du matin lorsque, à nouveau, des phares puissants éclairèrent le paysage. M. M. n'eut que le temps de sauter de son lit: le même objet (ou un second objet tout à fait identique au premier) passait près de sa maison. Mais, cette fois, il s'était engagé sur le chemin de terre bordé par les arbres. Il allait cependant tout aussi vite que la première fois.

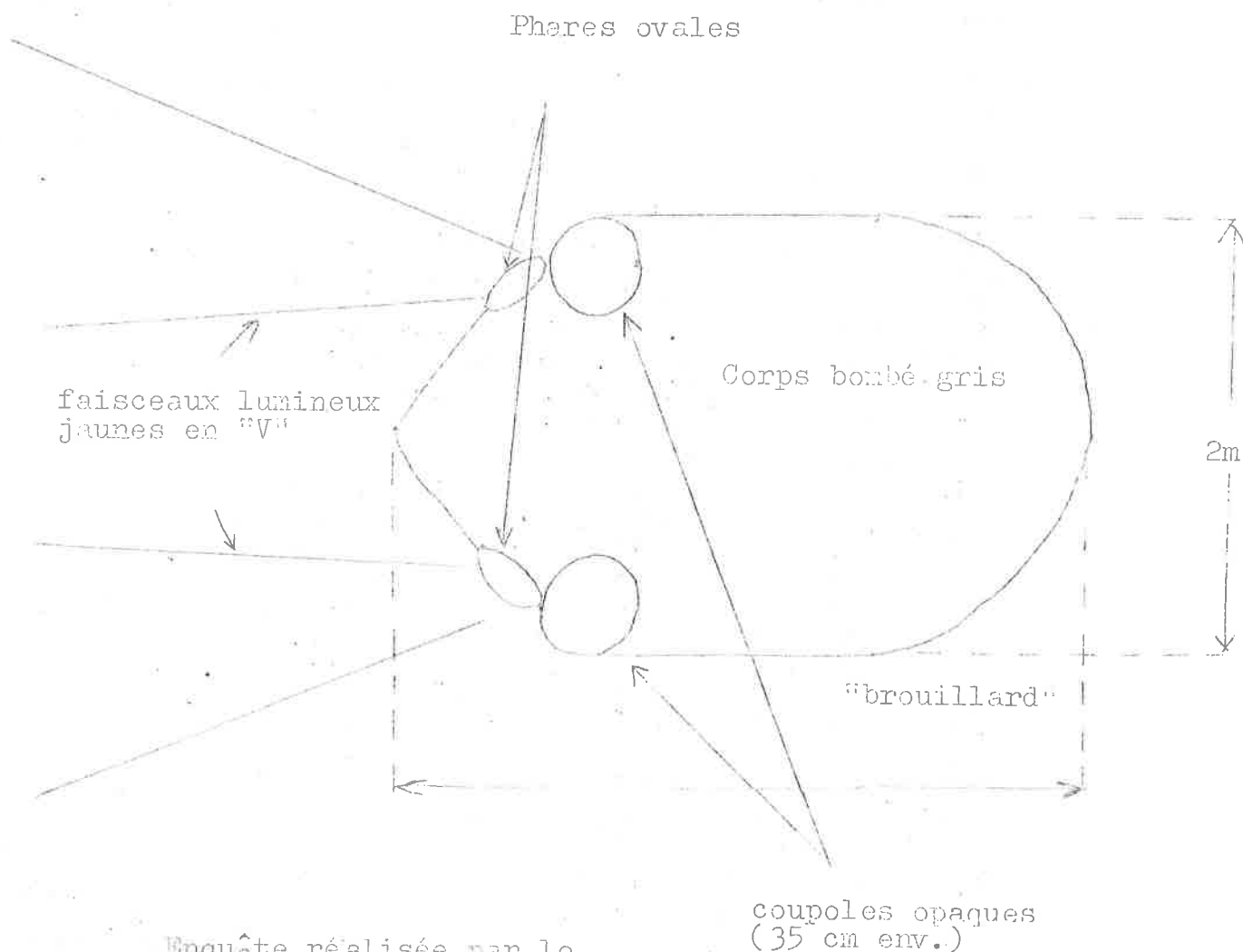
Arrivé à peu près à la hauteur des haies, il s'éleva en oblique vers le ciel et disparut en direction de Langres. M.M. n'eut que le temps de sauter de son lit mais pas de saisir son fusil! Le phénomène ne se manifesta plus par la suite.

Remarques: M.M. ne ressentit aucun effet physique pendant ou après ses deux observations successives. Son chien de chasse (pourtant "un vrai lion" d'après ses dires) n'a absolument pas réagi au cours des deux passages du phénomène.

Par ailleurs aucune trace ne fut relevée au sol ou sur la végétation. Une chose curieuse fut d'ailleurs notée par le témoin: l'objet ne semblait provoquer aucun déplacement d'air, la végétation et les feuilles des arbres ne remuant même pas alors qu'il en passait très près.

Cet aspect du phénomène, de même que son silence absolu et le fait que la proximité de cette végétation ne semblait pas le gêner malgré sa vitesse, peuvent être considérés comme des indices sérieux indiquant qu'il ne pouvait s'agir d'un appareil ou d'un véhicule conventionnel (voiture ou hélicoptère par exemple). Ceci fait que l'observation de M.M. n'a pu, jusqu'à présent, trouver une explication.

Croquis réalisé d'après le témoin



Enquête réalisée par le
Groupe 5255

PRESENTATION DES GROUPEMENTS

La Commission Luxembourgeoise d'Etudes Ufologiques (CLEU)

C'est dans le sens d'une information systématique que s'est créée la Commission Luxembourgeoise d'Etudes Ufologiques. Un bulletin trimestriel est édité qui, répondant au nom de "Chroniques de la CLEU" entend être un organe d'information et de liaison susceptible de raviver l'intérêt du public sur les OVNI.

Ses activités consistent en:

- l'élaboration d'un catalogue régional
- la recherche d'archives
- le recensement de tous les cas connus
- les veillées d'observation du ciel en collaboration avec d'autres groupements
- le réseau de détection
- élaboration d'un bulletin "Les Chroniques de la CLEU"

Comment adhérer: toute personne peut devenir membre de l'association. Elle peut devenir soit:

Membre actif (cotisation 400 FB)

- permet de participer aux activités et aux réunions
- permet de recevoir régulièrement les Chroniques
- peut faire partie du réseau d'enquêteurs (après stage)

Membre correspondant (cotisation 250 FB)

- permet de recevoir les Chroniques
- sa tâche consiste à nous faire parvenir toutes coupures de presse traitant du sujet OVNI (ce dans n'importe quelle langue) en mentionnant la source ainsi que la date de parution.

- + - + - + - + - + -

Le Groupe 52/55

Le "Groupe 5255", officiellement créé en octobre 1977, couvre les départements de la Haute Marne et de la Meuse pour lesquels il assure la délégation régionale du groupement "Lumières dans la Nuit".

Ses activités principales sont les enquêtes et les nuits d'observation, auxquelles s'ajoutent les recherches d'archives, la constitution d'un fichier d'observations, la collaboration avec d'autres groupements, etc. Il prépare également la diffusion d'un bulletin.

Il existe différents status de membre (actif, enquêteur, correspondant ou bienfaiteur), la cotisation annuelle étant de 50.- FF. Toute demande de renseignements ou de précisions supplémentaires doit être adressée:

- soit au siège social: 20, rue de la Maladière
52000 Chaumont
- soit à Monsieur Roger Thomé
La Pointerie no 6 55170 Ancerville-Güe
(pour la Meuse et le Nord de la Haute Marne)

Le Cercle Vosgien "Lumières dans la Nuit"

Cette association a pour but de regrouper toutes personnes ayant un même esprit d'intérêt pour l'étude des phénomènes aériens non identifiés communément dénommés OVNI. Elle a pour objet l'étude de ces phénomènes s'étant principalement produits au-dessus du département des Vosges.

Ses activités:

- 1) La recherche des cas d'observations d'OVNI par:
 - recueil des observations par tous les moyens connus
 - des enquêtes et des investigations sur les lieux d'observation et auprès des témoins et services officiels
- 2) L'étude de ces cas en réunions de travail, ainsi que l'étude de tout phénomène intéressant s'étant produit à l'extérieur du département des Vosges.
- 3) L'information du public par tous les moyens de diffusion autorisée (presse, radio, télévision, réunions publiques d'information et conférences)
- 4) La recherche connexe et technique

L'adhésion au C.V.LDLN est assujettie au règlement d'une cotisation pour tous les membres.

Les taux de cotisation sont les suivants pour l'année en cours:

Membre actif: 50 F

Membre actif étudiant: 25 F

Membre sympathisant: à partir de 20 F minimum

- + - + - + - + - + -

Le Groupe Privé Ufologique Nancéien

Le GPUN est un groupe de bénévoles qui s'occupent d'activités ufologiques et réalisent des enquêtes dans la région de Nancy.

Il édite un bulletin trimestriel à l'usage de ses membres où on retrouve les rapports d'enquêtes de ses éléments.

Elle collabore avec de nombreux groupements français et étrangers et a grand besoin d'aide.

Tout comme la CLEU elle est membre du Comité Européen de Coordination Ufologique (CECRU).

Pour tous renseignements il vous suffit de vous adresser au GPUN

15, rue Guilbert de Pixérécourt
54000 Nancy

Ci-après les adresses des groupements formant le CNEGU.
Pour tous renseignements veuillez joindre une enveloppe
timbrée ou, pour l'étranger, un coupon de réponse inter-
national.

Commission Luxembourgeoise d'Etudes Ufologiques
(C.L.E.U.)

boîte postale no 9

Belvaux

G.D.Luxembourg

- + - + - + - + -

Groupe 5255

Siège Social

20, rue de la Maladière

F - 52000 Chaumont

ou

(pour la Meuse et le Nord de la Haute Marne)

Monsieur Roger THOME

La Pointerie no 6

F - 55170 Ancerville-Güe

- + - + - + - + -

Cercle Vosgien Lumières dans la Nuit

C.V.L.D.L.N.

1, rue des Cèdres Bleus

Chavelot

F - 88150 Thaon-les-Vosges

- + - + - + - + -

Groupe Privé Ufologique Nancéien

G.P.U.N.

15, rue Guilbert de Pixérécourt

F - 54000 Nancy

- + - + - + - + -

